La Liberté

Vol. 84 n°1 Saint-Boniface, du 4 au 10 avril 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Pharmacien de l'année

Réal Mulaire reconnu par ses pairs

Pharmacien à Saint-Pierre-Jolys, Réal Mulaire recevra le 19 avril le titre de Pharmacien de l'année, lors du congrès annuel de l'Association pharmaceutique du Manitoba qui a lieu à Winnipeg.

C'est sa participation à un projet pilote initié par la Faculté de pharmacie de l'Université du Manitoba qui lui vaut cette reconnaissance de la part de ses pairs, explique le lauréat.

Depuis un an, quatre pharmacies participent à un projet d'intervention auprès des personnes âgées de 55 ans et plus. «On étudie l'impact qu'on peut avoir quand on intervient plus directement auprès de la clientèle», explique Réal Mulaire. Les pharmaciens participants ont suivi une formation en counselling et en intervention clinique pour se préparer à ce projet.

Réal Mulaire a ainsi demandé à quelques-uns de ses clients de participer à l'expérience, qui consistait pour le pharmacien à connaître leur dossier médical et à s'assurer que la médication qui leur était prescrite était la meilleure possible. «Si je découvrais certains problèmes, explique-t-il, j'en parlais au médecin.»

C'est un projet qui, dit-il, permet au pharmacien de jouer un rôle plus important en tant qu'intervenant dans le domaine de la santé, et de mettre en application ses connaissances pharmaceutiques. «Le projet comprend aussi un aspect éducatif et de prévention. On rencontre les patients une fois par mois. Ça permet aux gens d'améliorer leur qualité de vie et d'établir un rapport de confiance avec leur pharmacien, qui devient plus qu'un simple fournisseur de médicaments.» Les médecins, dit-il, ont également apporté une bonne collaboration au projet.

Quelque 70 personnes ont pu bénéficier du projet-pilote au cours de sa première année, et les responsables veulent maintenant l'étendre à une dizaine de pharmacies réparties un peu partout dans la province. L'Association pharmaceutique, explique Réal Mulaire, cherche le financement qui permettra de poursuivre le projet.

Sylviane LANTHIER



photo: Anie Cloutier

Ils enchantent!

Les Petits Chanteurs de Waterloo sont de passage au Manitoba. Pour savoir où et quand vous pourrez les entendre près de chez vous, lire à la page 13.



photo: Sylviane Lanthier

Une simple bactérie peut faire des ravages, Jacinthe Blais en sait quelque chose. Atteinte d'une infection de meningococcemia sepsis, elle a cependant découvert le sens du mot solidarité, grâce à l'aide que lui ont apporté les résidants de Sainte-Anne-des-Chênes. Page 6.

Citation de la semaine

«Avec leurs grands yeux, ils ont un visage presque humain.»

Fasciné par les hiboux, le zoologiste Jim Duncan organise chaque année un recensement de ces oiseaux au Manitoba. **Page 17.**



ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Poste à combler
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

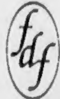
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Villa Youville

Claude Lachance est le nouveau directeur

La Villa Youville aura bientôt un nouveau directeur général en la personne de Claude Lachance, a annoncé le conseil d'administration le 25 mars.

Le nouveau directeur général entrera en fonction le 1er juin. Il remplace à ce titre Francis LaBossière qui prendra sous peu les rênes du Centre Taché et du Foyer Valade.

Ancien directeur du District de santé de Saint-Claude, Claude Lachance a quitté le Manitoba pour un poste au Mary Berglund Community Health Centre à Ignace en Ontario, poste qu'il a occupé pendant un an. «Je me sens très fortuné d'avoir eu ces expériences diverses et d'avoir ainsi pu étudier trois différents systèmes de santé», indique Claude Lachance qui a également travaillé pendant cinq ans à North Battleford en Saskatchewan. «Ces expériences me permettent d'avoir une vision plus globale des soins de santé au Canada», ajoute-t-il.

Claude Lachance se dit heureux de revenir au Manitoba. «Je suis content de retrouver une communauté francophone. La vie en français a beaucoup manqué à la famille, nous étions dans une région très anglophone de l'Ontario», a-t-il précisé lors de son passage à Sainte-Anne-des-Chênes les 26 et 27 mars.

Comme l'indique le nouveau directeur général, il est trop tôt pour élaborer une stratégie de développement pour la Villa Youville. Mais la prochaine année sera marquée par la rationalisation des soins de santé au Manitoba, croit-il.


Archives La Liberté
Claude Lachance.

«La direction de l'hôpital de Sainte-Anne ne sait pas encore si elle cédera ou non son pouvoir décisionnel à l'office régional de la santé, indique Claude Lachance. Mais durant mon séjour, j'ai cru comprendre qu'il y avait une possibilité assez forte pour que l'hôpital donne les clefs à l'office régional et que le conseil d'administration soit dissout.»

Si c'est le cas, la Villa Youville pourrait potentiellement négocier avec la Province la gestion au jour le jour des opérations de l'hôpital, indique Claude Lachance, tout en laissant à l'office régional la responsabilité de la planification à long terme.

La Villa Youville pourrait également postuler comme sous-contractuel pour les services de santé communautaire, actuellement gérés par la Province, indique Claude Lachance. Il s'agirait là d'une évolution naturelle pour la Villa qui administre déjà l'Unité régionale de soins de santé mentale, indique Claude Lachance.

Donner à la Villa Youville le contrat de gestion de l'hôpital et celui des services de santé communautaires, garantirait l'avenir de l'institution, assurerait la continuité des services de santé à Sainte-Anne et donnerait aux citoyens un droit de regard sur la gestion des services dans leur localité. «Gérer les services de santé communautaire nous permettrait aussi de compléter l'éventail des soins de santé offerts à Sainte-Anne, de voir à ce que ces services soient offerts en français avec des valeurs catholiques en plus d'assurer la sécurité d'emploi à la dizaine d'employés qui y sont attitrés», ajoute Claude Lachance.

Anie CLOUTIER

Disparition prochaine du Conseil de la coopération?

Mais la jeunesse serait mieux servie!

La réunion annuelle du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) prévue pour le 12 avril à compter de 13 h 30, sera probablement la toute dernière de cet organisme qui célébrait son 50e anniversaire l'an dernier.

Une proposition à l'effet de dissoudre le CCM sera en effet présentée pendant l'assemblée. Si cette proposition est adoptée, explique la directrice générale, Louise Hrymark, le CCM deviendra une des composantes de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, dont l'assemblée générale annuelle a lieu le même jour.

«Cette restructuration va nous permettre de mieux remplir notre mandat, poursuit Louise Hrymark. Nous allons mettre l'accent sur l'éducation et le recrutement des jeunes, qui est notre mandat premier. Ce sera un retour aux sources.»

Le directeur du marketing à la Fédération des caisses populaires du Manitoba, François Tessier, explique que si le CCM n'existera plus en tant qu'entité, le poste de responsable du développement coopératif des jeunes permettra au mouvement des caisses de planifier des activités autour de la jeunesse. «Le budget annuel du CCM tournait autour des 100 000 $, précise-t-il, dont la moitié était fournie par les caisses populaires. L'autre moitié provenait de sources gouvernementales, sous la forme de projets divers en entrepreneuriat et en coopération. Mais ces sommes étaient de moins en moins disponibles. Le CCM avait de la difficulté à trouver de projets conciliables avec ses objectifs et la moitié de son budget a disparu.»

Dans le passé, la gestion de programmes de formation en emploi pour les jeunes a été pour l'organisme une façon de promouvoir le développement économique, tout en obtenant du financement pour l'ensemble des activités, ajoute Louise Hrymark. «Ces programmes avaient leurs mérites, dit-elle, mais ils nous éloignaient de notre mandat premier. Avec l'Entente Canada-communauté, il y a eu moins d'argent pour nous. Si en plus la formation professionnelle découle de la Province plutôt que du fédéral, on ne sait pas si on aura encore des subventions pour ce type de projets.»


Archives La Liberté
Louise Hrymark: beaucoup d'autres organismes font maintenant du développement économique.

Les caisses, poursuit François Tessier, ont pour leur part voulu continuer à soutenir l'esprit de coopération chez les jeunes, «et ont décidé de maintenir les budgets pour ce volet uniquement».

Heureuse de pouvoir travailler directement après des jeunes dans les écoles, Louise Hrymark mettra donc sur pied divers programmes d'initiation des jeunes aux coopératives, au monde des affaires, à l'entrepreneurship et à l'engagement communautaire. «Le mouvement coopératif est bien ancré au Manitoba, rappelle-t-elle. Mais il faut aussi s'assurer que ça appartiendra aux francophones dans dix et 20 ans. Et pour ça, il faut travailler fort.»

En fait, mentionne François Tessier, Louise Hrymark occupe son nouveau poste depuis le 1er janvier, «et on sent déjà une fébrilité chez les caisses et chez les jeunes. On a vraiment l'impression d'avoir dépoussiéré un dossier!»

Déjà, le CCM et la Fédération des caisses ont mis sur pied un site internet qui proposera de plus en plus d'activités. «On y trouve un programme intitulé: *J'apprends à gérer mes affaires*, qui propose des exercices que les enseignants peuvent utiliser dans leurs cours», mentionne Louise Hrymark. Le site comprend aussi les activités du Club Poplico, la mascotte des caisses populaires. Son adresse: http://www.caissepop.mb.ca.

Sylviane LANTHIER

Mot du président

À propos du départ du directeur

Presse-Ouest annonce le départ de M. Jean-François Lacerte du journal *La Liberté*.

Nous le remercions pour ses années de services et lui souhaitons bonne chance pour l'avenir.

La Liberté continue d'être publiée comme à l'habitude pendant la période où nous recherchons des candidats et des candidates pour combler le poste de directeur. Le personnel en place continuera d'assurer la bonne marche du journal pendant cette période intérimaire.

Les annonceurs qui veulent placer des annonces dans les pages régulières du journal peuvent contacter Roxanne Bouchard ou Véronique Togneri. Ceux qui veulent prendre rendez-vous pour discuter de leur annonce peuvent contacter Marc-Éric Bouchard.

En l'absence d'un publicitaire formellement en poste, c'est Marc-Éric Bouchard qui assurera la coordination de la vente des annonces pour le numéro spécial sur le 50e anniversaire de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, et pour tout autre projet spécial qui pourrait suivre.

Le cahier célébrant le 50e anniversaire de l'Ensemble folklorique paraîtra le 18 avril comme prévu. La parution d'un numéro souvenir sur le 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface, prévue pour le 6 juin, a cependant été reportée en octobre prochain.

Pour toute autre question concernant le déroulement quotidien des activités du journal, vous pouvez vous adresser à la rédactrice en chef, Sylviane Lanthier.

Nous nous excusons auprès des lecteurs et des annonceurs pour les contretemps que pourraient éventuellement entraîner cette période intérimaire. Mais nous sommes assurés que l'équipe en place a toutes les compétences nécessaires pour continuer à vous livrer le journal auquel vous êtes habitués.

Le président du conseil d'administration,
Hubert Bouchard



Lettre

Justice pour La Broquerie!

Madame la Rédactrice,

Cette lettre concerne l'article de Marc-Éric Bouchard intitulée *La Broquerie sera une proie facile pour Saint-Adolphe* paru dans votre journal (édition du 11 au 17 mars 1997).

Comment peut-il appeler La Broquerie «une proie facile» pour les Hawks lorsque les statistiques de la ligue la prouvent supérieure? Avant de faire paraître l'article en question, Marc-Éric Bouchard aurait dû vérifier les statistiques de la ligue Junior Hanover-Taché et aurait même pu aller voir des parties des Habs Junior et/ou parler aux joueurs de cette équipe. Peut-être aurait-il changer son titre?

Les commentaires des Hawks dans ce reportage : «La Broquerie n'a pas le calibre d'une équipe championne», «nous avons les meilleurs patineurs» ajoutés au titre du journaliste, sont pour tout dire insultants!!!

Si les Habs Junior ont terminé en 1re position (pour la 3e année consécutive) avec une fiche de 16 victoires et 4 défaites, ce n'est pas par chance. Ce sont les entraîneurs et les joueurs (chacun avec son talent particulier) qui ont mis un effort et du cœur tout au long de la saison pour acquérir ce succès. Combien de Hawks jouent pour leur équipe senior? Combien d'entre eux ont dû jouer 3, 4, 5 parties consécutives? En vérifiant, votre journaliste aurait appris que six joueurs des Habs Junior l'ont fait à **maintes** reprises pendant la **saison** et les **semi-finales**.

Les Habs Junior n'ont pas le calibre d'une équipe championne?

• **Trois des cinq** meilleurs compteurs de la ligue sont des Habs!

• L'équipe a réussi **131 buts** (la meilleure fiche de la ligue) et a accordé **76 buts** (la 2e meilleure moyenne de la ligue)!

• Notre gardien de but a eu une moyenne de **3.98** (la 2e meilleure de la ligue)!

Les Hawks ont «les meilleures patineurs»?

• Où étaient les patineurs des Hawks lorsque les Habs accumulaient un total de 25 buts (en 4 parties) contre eux pendant la saison régulière et 28 buts (en 4 parties) pendant les semi-finales?

N'enlevez pas à cette équipe le talent et l'effort qu'elle a démontré pendant la saison!

Un manque d'ESPRIT SPORTIF et de RESPECT pour son adversaire était évident dans les commentaires des Hawks.

Si votre journaliste a suivi les éliminatoires, Marc-Éric Bouchard devrait maintenant savoir que ce sont les Habs de La Broquerie qui ont éliminé les Hawks en quatre parties… les Hawks, eux, le savent!

En terminant je me pose certaines questions : Pendant cette saison, *La Liberté* a publié 2 articles (l'édition du 1 au 7 nov.embre1996 et celle du 11 au 17 mars 1997) sur la **Ligue Junior Hanover-Taché**. Aux deux reprises, les articles concernaient surtout Saint-Adolphe. Pourquoi est-ce qu'on n'a jamais approché **La Broquerie**? C'est une des trois équipes francophones de la ligue, c'est l'équipe qui a fini au 1er rang de la ligue pour les trois dernières années, c'est l'équipe championne de l'année passée! Notre équipe ne se mérite-t-elle pas aussi des commentaires et opinions? Notre entraîneur, notre gérant et une douzaine de nos joueurs (tous francophones) auraient pu facilement converser avec vous et répondre à vos questions!

Pourra-t-on lire à propos des Habs Junior pendant les Finales de la Ligue Junior Hanover-Taché?

Yvette Gagnon
La Broquerie (Manitoba)
Le 17 mars 1997

Consultations publiques le 7 avril

Vers une solution pour le site Canada Packers?

Vous en avez assez de voir l'usine désaffectée de Canada Packers enlaidir le paysage du parc industriel de Saint-Boniface? Vous êtes de ceux qui pensez que la Ville pourrait employer à meilleur escient ces acres de terrain qui rne servent à rien?

Le conseiller de Saint-Boniface à la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal, organise des audiences publiques le lundi 7 avril à 19 h pour discuter de cette question et recueillir les commentaires des citoyens.

«On veut savoir quelle vocation ce site devrait avoir, indique le conseiller. Les citoyens préfèrent-ils qu'il soit développé en lots résidentiels, ou qu'on y trouve des commerces et des industries?

«La communauté a besoin de terrains de soccer, ça c'est certain, affirme Daniel Vandal. Mais nous devons aussi attirer les jeunes familles et profiter du fait qu'il y a déjà des écoles dans le quartier.»

La Ville de Winnipeg négocie depuis plus d'un an avec le propriétaire du site pour en arriver à un accord qui permettrait la démolition de l'usine désaffectée et le nettoyage du terrain. «C'est assez complexe, rappelle Daniel Vandal. D'abord, le propriétaire doit des sommes importantes à la Ville en arrérage de taxes. On sait aussi que la démolition de la bâtisse entraînerait des coûts de deux millions $ et la Ville n'a pas cet argent.

«Ce que le propriétaire propose, c'est de démolir l'usine à ses frais, en échange de quoi il pourrait rembourser les taxes dues à coup de petits paiements échelonnés à long terme.

«J'ai invité Ronald Duhamel et Neil Gaudry à la rencontre du 7 avril, dit-il, parce qu'il s'agit d'un site qui est aussi dans leurs comtés. Peut-être qu'on pourrait faire appel au programme d'infrastructures pour financer la démolition de l'usine?»



Archives La Liberté

Daniel Vandal: beaucoup de citoyens se plaignent des dangers que représente l'usine désaffectée.

Une fois le site Canada Packers nettoyé, Daniel Vandal croit que des intérêts privés se montreraient peut-être intéressés à y développer un projet quelconque. «Beaucoup d'organismes parlent de développer Saint-Boniface en un centre touristique important de l'Ouest canadien. C'est peut-être dans cette voie-là qu'il faut chercher la nouvelle vocation du site?» suggère Daniel Vandal.

Jusqu'ici, le conseiller avait aussi mentionné la possibilité d'y construire des installations sportives, en vue des Jeux panaméricains. Le site de la Fourche est en ce moment envisagé par des promoteurs qui veulent y construire un stade de baseball, mais Daniel Vandal estime qu'un vélodrome, par exemple, pourrait très bien voir le jour dans Saint-Boniface.

«Le promoteur du nouveau stade de baseball à la Fourche, Sam Katz, propose que le fédéral et la Province fournissent chacun un million $ via le programme d'infrastructures, explique-t-il. La Ville de Winnipeg, pour sa part, n'accorderait pas de subvention, mais perdrait le droit de lever tout impôt foncier et toute taxe d'amusement pour le stade pendant les 50 prochaines années.»

Sans être en désaccord avec la construction d'un stade à la Fourche, Daniel Vandal émet de sérieuses réserves sur le projet tel que proposé: «la Ville est l'instance gouvernementale qui a le moins d'argent, mais c'est elle qui paierait le plus cher. Quand on sait que les équipes de baseball des ligues mineures ne sont jamais restées longtemps à Winnipeg, ce n'est pas rassurant.»

Le conseiller n'appuierait le projet que si les coûts ocasionnés pour la Ville étaient réalistes, et en tenant compte aussi du niveau de bruit qu'un tel stade entraînerait pour le quartier. «Il n'y a pas d'argent à faire juste avec le baseball, croit-il. Si ce stade doit accueillir des concerts rock en plein air pour devenir rentable, est-ce que la Fourche est le meilleur endroit pour l'installer?»

Les citoyens intéressés à en apprendre davantage sur les détails de ce projet pourront rencontrer le promoteur, Sam Katz, qui sera présent pour répondre aux questions lors de la prochaine rencontre du comité communautaire Riel, le 21 avril à 17 h, dans l'ancien édifice de l'Hôtel de ville, boulevard Provencher.

Sylviane LANTHIER

À la DSFM

On cherche le financement à long terme

La Division scolaire franco-manitobaine, qui a adopté son budget de 1997-1998 le 26 mars à Saint-Léon, s'est tirée in extremis du collet financier dans lequel elle était prise. Mais la hausse inattendue des sommes allouées à la DSFM par les taxes scolaires ne fait que «reporter certains problèmes fondamentaux à l'an prochain», indique le président, Aurèle Boisvert.

«Plusieurs facteurs nous ont aidés, fait remarquer Aurèle Boisvert. Nous avons reçu près de 700 000 $ de plus des divisions cédantes que ce à quoi on s'attendait et la nouvelle formule de financement du transport de la Province nous permet d'économiser 75 000 $. Nous prévoyons également un surplus de 235 000 $ pour l'année en cours.» En effet, explique Aurèle Boisvert, la DSFM entend verser ces sommes excédentaires dans le plan de redressement, avançant d'une année leur échéancier. «Si on paye cette dépense cette année, ça sera toujours ça d'économisé pour l'an prochain», précise-t-il.

La DSFM entend donc piger 3,6 millions $ cette année dans l'Entente Canada-communauté et environ 2,6 millions $ l'an prochain. À cela, indique Aurèle Boisvert, la Province ajoute 500 000 $, une somme insuffisante pour couvrir les besoins financiers de la DSFM, croit-il. «On a toujours su qu'on avait besoin de plus d'argent, indique-t-il. Notre mandat et nos obligations ne sont pas les mêmes que les autres divisions scolaires et nous avons des dépenses qu'elles n'ont pas.»

La DSFM, qui doit rencontrer la ministre de l'Éducation Linda McIntosh en juin, espère obtenir une révision de son financement à long terme. Mais pour ce faire, la DSFM doit d'abord comptabiliser ses besoins financiers. Une étude réalisée par le secrétaire-trésorier André Chaput devrait être complétée d'ici la fin du mois. «Ce n'est pas simplement une question d'aller chercher des chiffres, précise Aurèle Boisvert. Il faut pouvoir les justifier. On ne peut pas simplement dire: voilà nous voulons plus d'argent, mais voici pourquoi nous avons droit à plus d'argent.»

Anie CLOUTIER

Les résidants de sainte-Anne se mobilisent

Au secours de Jacinthe Blais

Dans sa maison de Sainte-Anne-des-Chênes, la petite France, 5 ans, va chercher les prothèses qu'elle amène à sa mère. Deux souliers de course fixés chacun au bout d'une solide tige métallique s'articulent autour des jambes de Jacinthe Blais, que les médecins ont dû amputer sous les genoux, après que la jeune femme ait été victime d'une infection de meningococcemia sepsis.

C'était le 13 juin dernier. Jacinthe Blais s'était rendue à un terrain de golf dans l'espoir d'y obtenir un emploi. Son mari, Yuki Hiro Shiokawa, avait été transféré de Vancouver à Steinbach, où il est représentant des ventes pour Loewen Windows, et la famille avait emménagé à Sainte-Anne en avril.

«Ce jour-là, raconte Jacinthe Blais, j'avais mal à la gorge. Le soir, j'ai eu de la fièvre et des vomissements. Le lendemain, mes vaisseaux sanguins éclataient. J'étais mauve sur tout le corps.»

Amenée d'urgence à l'hôpital, Jacinthe Blais a eu la chance d'être vue par un médecin qui a diagnostiqué son mal sans hésiter. En effet, tout aussi rare qu'elle est virulente, cette infection pardonne rarement: 75 % des personnes qui en sont affectées en meurent. Et ceux qui s'en tirent peuvent être dans un bien piètre état.

C'est ce qui fait dire au médecin de Jacinthe Blais, Dr Patrick Fredette, que sa patiente a été chanceuse. Une fois l'infection traitée par antibiotiques, explique-t-il, les patients peuvent avoir perdu leurs poumons ou leurs reins. «Jacinthe a survécu avec peu de cicatrices malgré tout, dit-il. Ses poumons, ses reins, sa vision et ses facultés intellectuelles son restées intègres. Elle s'en est bien tirée quand on sait tout ce que cette maladie peut faire. Et ça, c'est en grande partie grâce à elle: elle a une volonté de survivre qui est très forte. Son corps a mis toutes ses énergies à combattre la maladie.»

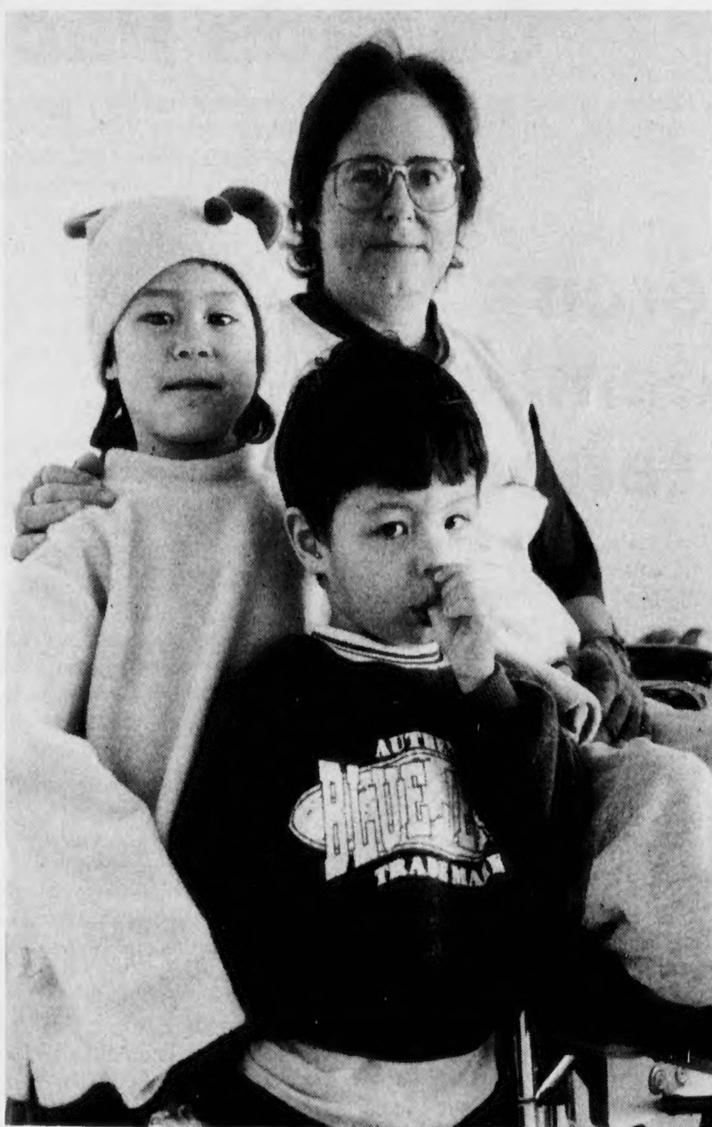


photo: Sylviane Lanthier

Jacinthe Blais en compagnie de ses deux enfants: France, 5 ans et Vincent, 3 ans.

Hospitalisée à Saint-Boniface pendant un mois, Jacinthe Blais a à peine été consciente de ce qui lui arrivait. «Mon système nerveux était sous le choc. J'étais incapable de parler. Je me rappelle avoir essayé d'écrire le mot gangrène; je sentais que quelque chose n'allait pas avec mes jambes.» Les médecins lui ont greffé de la peau sur plus de la moitié de la surface de son corps. C'est plus tard qu'on a dû lui amputer les jambes.

Rien ne sera plus pareil dans la vie de Jacinthe Blais. «J'ai mal dans les os, mal à la peau. J'ai vieilli de 25 ans», constate-t-elle. Mais on sent chez cette femme une volonté tenace de ne pas se laisser diminuer par cette épreuve.

Cinq jours par semaine, elle séjourne au Centre de réhabilitation de Winnipeg tandis que ses deux enfants et son mari restent à Sainte-Anne. Après avoir débuté des exercices de réhabilitation le 5 février, elle a essayé ses prothèses pour la première fois le 9 mars. «Et le lendemain, je commençais à marcher. J'ai marché toute la semaine, mais j'ai dû m'arrêter parce que j'avais des ampoules au bout des jambes.» En fait, raconte Jacinthe Blais, «moi, je vais très vite. C'est ma peau qui m'arrête. Il faut lui laisser le temps nécessaire pour être moins tendre.»

La famille apprécie les efforts des résidants de Sainte-Anne qui depuis les débuts, ont apporté leur aide sous diverses formes. «Les gens on été chaleureux. Ils ont apporté des repas tout préparés à Yuki pendant que j'étais à l'hôpital. Ils ont tondu le gazon, gardé les enfants...»

Les Chevaliers de Colomb tentent maintenant de recueillir des fonds pour aider la famille au plan financier. Déjà, les Chevaliers ont pu fournir 1 000 $ et ils organisent des activités pour récolter des sommes additionnelles. «Il y aura une quête aux trois messes de ce dimanche, indique un des Chevaliers, Raymond Connelly. Et nous organisons un déjeuner aux crêpes le 27 avril.»

L'événement aura lieu à la Légion, de 10 h à 13 h 30. Il y aura tirage de plusieurs prix et un encan silencieux est également organisé. Les Chevaliers ont créé un fonds Jacinthe Blais dans lequel les sommes perçues sont versées. «On essaie d'aider les gens dans le besoin», explique simplement Raymond Connelly. Il y a quelques années, le Chevaliers de Sainte-Anne étaient ainsi venus en aide à une jeune fille de Bluemenorth atteinte d'une maladie rare. Ils avaient récolté 20 000 $.

Très touchée par la solidarité des résidants de Sainte-Anne, Jacinthe Blais explique: «Je n'aime pas trop être en vedette comma ça. Mais c'est certain que sur le plan financier, ça va nous dépanner.»

Les dépenses de la famille sont en effet assez élevées. Les prothèses de Jacinthe Blais ne sont pas entièrement couvertes par la Province. Il faut donc débourser 2 000 $ supplémentaires, sans compter 1 500 $ pour une rampe d'accès et 3 000 $ pour une chaise roulante plus légère. Les frais de garde des enfants pendant que leur mère séjourne au Centre de réhabilitation s'élèvent à 700 $ par mois.

Malgré ce qui lui est arrivée, Jacinthe Blais contemple l'avenir avec calme. «C'est une expérience de vie, dit-elle. Yuki trouvait que ce n'était pas juste que ça nous arrive... Ça paraît plus horrible que ça l'est. J'étais tellement occupée à guérir. Je suis passée par une phase où je ne pouvais même pas m'asseoir. Je ne pouvais pas manger seule. Quand j'ai mangé pour la première fois, j'ai téléphoné à mon père. C'était un premier pas vers la reconquête de mon autonomie.»

Sylviane LANTHIER

Les ravages d'une bactérie

Aux États-Unis, une personne sur 100 000 risque d'être atteinte d'une infection de meningoccocia psesis. On voit parfois, explique Dr Patrick Fredette, des épidémies localisées qui se produisent pendant une courte période, puis on n'entend plus parler de la maladie.

On peut être porteur de cette bactérie, qui loge dans la gorge, sans en être affecté. Les médecins ignorent pourquoi et comment les infections se produisent. La maladie touche surtout les personnes de moins de 20 ans, et 50 % des cas sont des enfants de moins de cinq ans.

Quand l'infection se déclare, la bactérie se répand soit dans les méninges, causant une méningite, soit dans le système sanguin. Elle affecte alors la paroi des vaisseaux, «et le sang sort vers la peau, causant des bleus, de la douleur et une cascade de coagulation qui détruit les vaisseaux sanguins.»

Il s'en suit une diminution de la pression sanguine peut entraîner la mort chez certains patients, tandis que les poumons et les reins peuvent aussi être affectés. Les extrémités du corps souffrent d'un manque d'apport sanguin. «Les saignements détruisent la peau par région, d'où la nécessité de faire des greffes et une revascularisation, signale Patrick Fredette. Mais il y a des vaisseaux qu'on ne peut pas sauver et c'est alors qu'il faut amputer.»

Patrick Fredette rappelle qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure. Malgré la foudroyance avec laquelle elle frappe, cette maladie demeure rare. «Mais dans tous les cas où quelqu'un souffre d'une forte fièvre inhabituelle, rappelle-t-il, il faut toujours consulter un médecin.»

Au Service des loisisrs de la villed?

Cherchez l'erreur

«On devrait au moins se relire quand c'est quelque chose d'officiel!», lance Joanne Lussier-Demers, mi-figue, mi-raisin, devant le diplôme décerné à sa petite fille qui a récemment complété un cours de gymnastique offert en français par la Ville de Winnipeg.

«J'ai été surprise et un peu choquée de découvrir des fautes sur le diplôme, indique-t-elle. La Ville doit bien avoir quelqu'un qui peut vérifier l'orthographe et la grammaire? Ce ne sont pas des fautes très compliquées; "villed", "loisisrs", ce sont des fautes de frappes. Ce n'est pas difficile à voir! Même dans le Guide des loisirs de la ville, j'ai trouvé des fautes. Dans la description du cours c'est écrit que la gymnastique développe "l'élquilibre".»


SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS DE LA VILLED DE WINNIPEG
DIVISION DES SERVICES DE LOISISRS DU SECTEUR SUD-EST

Certificat de participation

CE DOCUMENT CERTIFIE QUE VERONIQUE DEMERS

A PARTICIPÉ AU PROGRAMME

EN CE 14 JOUR DU MOIS DE MARS 19 97

MONITEUR/MONITRICE

COORDONNATEUR/TRICE DU PROGRAMME

Où est l'erreur.

Au département des parcs et loisirs pour la région du sud-est, le directeur Denis Guyot s'explique: «Nous possédons bien un département de traduction, mais chaque fois que nous envoyons quelque chose à faire traduire, nous devons débourser une certaine somme. Nous essayons donc quelques fois de faire la traduction à l'interne et c'est là que se glissent les fautes. Tout ce que je peux dire c'est que nous sommes désolés. Si la personne est insatisfaite de son certificat de participation, nous serons très heureux de lui en remettre un autre.»

A. C.

À Saint-Pierre-Jolys

La Corporation Chaboillé est née

«Du potentiel et des bonnes idées, on en a beaucoup!, lance Murielle Bugera. Mais les gens n'ont souvent pas les contacts nécessaires pour se lancer en affaires. C'est ça qu'on veut faire pour eux! Les informer, les éduquer et établir des contacts avec d'autres entrepreneurs.»

Agente de développement économique à la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera croit fermement que la nouvelle corporation, mise sur pied par la municipalité De Salaberry et le village de Saint-Pierre-Jolys en octobre dernier, est la solution au développement économique de sa région.

«Trop souvent, les villages travaillent chacun de leur côté, déplore-t-elle. Nous on veut développer une vision commune et permettre un effort conjoint entre les villages.» La Corporation, explique-t-elle, est une sorte de guichet unique à travers lequel l'entrepreneur aura accès à toutes les ressources nécessaires pour établir un plan d'affaires, obtenir une aide financière ou trouver des ressources humaines ou matérielles.

La Corporation vient d'ailleurs de mettre sur pied le Fonds Chaboillé destiné à aider les petits entrepreneurs. Ce fonds, de 75 000 $, a été financé au tiers par les Caisses populaires de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo. Le ministère du Développement rural du Manitoba a aussi injecté 50 000 $ via son Programme de prêts d'initiative locale, explique Murielle Bugera.

«Nous pouvons accorder des prêts de 10 000 $ pour cinq ans maximum à des entrepreneurs ou à des gens qui veulent se lancer en affaires», continue-t-elle. Les prêts de la Corporation Chaboillé complètent les prêts consentis par les institutions financières, mais ne les remplacent pas, précise-t-elle.

La Corporation entend également travailler conjointement avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba pour développer l'industrie touristique de la région. Un sous-comité de tourisme, loisirs et culture, travaille d'ailleurs présentement à l'élaboration d'un dépliant publicitaire et envisage d'aménager des sentiers de randonnée qui longeraient la rivière-aux-Rats entre Saint-Malo et Otterburne.

L'inauguration officielle de la Corporation de développement communautaire Chaboillé aura lieu le 9 avril à 19 h dans les bureaux municipaux de Saint-Pierre-Jolys.

Anie CLOUTIER

Ordre des francophones d'Amérique

Jean-Marc Dalpé, Lauréat

Edith Comeau-Tufts de la Nouvelle-Écosse et le créateur et acteur franco-ontarien Jean-Marc Dalpé ont reçu l'Ordre des francophones d'Amérique, lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Musée de la civilisation de Québec, en mars dernier

Créé en 1978, l'Ordre des francophones est décerné chaque année par le Conseil de la langue française à des personnes qui se consacrent ou qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement du français en Amérique et ailleurs dans le monde.

Originaire de Clare, Édith Comeau-Tufts présente des conférences sur l'histoire et la culture des Acadiens depuis 1979, en particulier dans les écoles. À 78 ans, elle est l'auteure de quatre livres sur l'Acadie.

Cofondateur du théâtre de la Vieille où il a créé et joué plusieurs spectacles importants, Jean-Marc Dalpé a dans le passé mérité le Prix du gouverneur général du Canada pour sa pièce *Le Chien*, que le Cercle Molière a déjà présentée.n important créateur de sa génération.

Yves Lusignan, APF

LE VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Poste de chef de police

Le Village de Sainte-Anne, collectivité de 1 500 résidents située à environ 50 km de Winnipeg, au Manitoba, est à la recherche d'un chef de police pour la Gendarmerie de Sainte-Anne. Il s'agit d'un poste à pourvoir immédiatement.

Exigences:

Seules les candidatures répondant aux exigences suivantes seront retenues:

(i) Une maîtrise fonctionnelle du français et de l'anglais.

(ii) Au moins dix années d'expérience dans le domaine du service de police, soit au niveau municipal, soit avec la GRC, et au moins trois années d'expérience en supervision.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae, avec la mention *«DEMANDE: POSTE DE CHEF DE POLICE»*, au plus tard **le lundi 14 avril 1997 à 16 h**, à l'adresse suivante:

J.G. Lévesque
Directeur général
181, avenue Central
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3

Téléphone: (204) 422–5293 • Télécopieur: (204) 422–5459



GOVERNMENT OF ALBERTA

ALBERTA EDUCATION

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE – ÉDUCATION À DISTANCE

Direction de l'éducation française
Administrateur senior I
Competition No. ED97EM742-003-LAL

EDMONTON - On offre une occasion hors pair d' exercer du leadership dans deux domaines: les applications pédagogiques de la technologie et l'éducation à distance en français. Relevant du directeur de la Direction de l'éducation française et en collaboration avec la clientèle scolaire et les autres administrateurs et administratrices de programmes, cette personne mènera une étude de besoins, fera le relevé de l'information recueillie et des pratiques existantes en éducation à distance. Elle procédera ensuite, conformément au mandat de la Direction, au développement d'un plan et aidera à sa mise en oeuvre pour rencontrer les besoins de la clientèle étudiante. Travaillant au sein d'une équipe, elle utilisera ses fortes compétences linguistiques en français et en anglais et utilisera des stratégies efficaces pour répondre aux besoins en éducation à distance des programmes de langue française en Alberta. **Conditions à remplir:** Un diplôme universitaire de premier cycle avec une concentration en technologie et/ou éducation à distance, un brevet d'enseignement, une expérience étendue dans l'enseignement en français au secondaire et une compétence linguistique en français et en anglais sont exigés. De l'expérience dans l'enseignement en milieu minoritaire, dans l'utilisation des technologies de l'information, dans le réseautage électronique, et dans l'élaboration de programmes pour l'enseignement à distance sont un atout. Ce poste exige de travailler en français et en anglais. Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Monsieur Gérard Bissonnette, directeur de la Direction de l'éducation française au (403) 427-2940.

Salarié: 42,144$ - $63,564$

Date de clôture du concours: le 25 avril 1997

Prière de soumettre votre candidature au:

Human Resources Branch, Alberta Education
5e étage Édifice Devonian, Tour ouest, 11160 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2 ou par télécopie au (403) 422-2114



est à la recherche
d'employé.e.s intéressé.e.s à du travail occasionnel.

Le Centre Taché est un centre de soins prolongés offrant des services aux personnes âgées et aux jeunes handicapés.

Ces personnes doivent:

- être membres de MARN ou MALPN ou posséder un diplôme d'aide-infirmière;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingues.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit au:

Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3



APPEL DE CANDIDATURES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Titre : Directeur ou Directrice, Centre éducatique

Le Collège universitaire de Saint-Boniface désire combler le poste de directeur ou de directrice du Centre éducatique. Le Centre éducatique a pour mission d'assurer l'intégration des technologies de l'information et des communications à l'ensemble des activités d'apprentissage, d'enseignement et de recherche.

Nature de la fonction :

Le directeur ou la directrice prend activement part à l'élaboration et à l'implantation de stratégies d'intégration des technologies de l'information et des communications, explore des façons innovatrices d'offrir des cours intra-muros et à distance tout en favorisant les activités d'auto-apprentissage, met en place des mécanismes de sensibilisation et de formation, favorise le développement d'expertises locales, voit à l'achat d'installations multimédias et de matériel informatique, trouve des partenaires privés pour l'élaboration et la commercialisation de logiciels éducatifs ou autres documents multimédias.

Qualifications :

- formation postsecondaire;
- formation et expérience en technologie éducative;
- expérience en enseignement;
- maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- connaissance du milieu postsecondaire.

Rémunération :

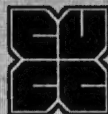
Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience. Contrat d'un an – renouvellement conditionnel au financement.

Entrée en fonction :

Le plus tôt possible et au plus tard le 1er septembre 1997.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir un curriculum vitae au plus tard le 30 avril 1997 à :

Madame Raymonde Gagné
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210



La Société franco-manitobaine

est à la recherche

d'un(e) coordonnateur(trice)
du programme de Partenariats
pour la création d'emplois

Sommaire de l'emploi:

- gérer le programme de «Partenariats pour la création d'emplois» en collaboration avec le Centre de ressources humaines du Canada pour les groupes et organismes à but non lucratif dans les régions urbaine et rurales;
- agir comme intermédiaire entre les client(e)s au chômage et les organismes parrains à la recherche d'employé(e)s pour accomplir leurs projets de développement;
- faire la promotion du programme

Compétences:

- posséder une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- posséder de l'expérience en marketing, en gestion et coordination des projets auprès d'organismes à but non lucratif;
- avoir de l'entregent et maîtriser, à l'oral et à l'écrit, le français et l'anglais;
- être capable de travailler de façon autonome.

Salaire: Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Durée: jusqu'au 31 mars 1998 avec une possibilité de renouvellement du contrat.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 15 avril 1997**, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention «Personnel» à:

Monsieur Daniel Boucher
Directeur général
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher, pièce 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Télévision de Radio-Canada

Changements à l'horaire!

Les changements apportés à la grille-horaire de la télévision de Radio-Canada au Manitoba en raison des compressions budgétaires sont entrés en vigueur le 1er avril.

Manitoba Ce soir est diffusé de la salle des nouvelles plutôt que dans un studio conventionnel. Les animateurs de l'émission restent les mêmes (Suzanne Druwé, Rosanne Legal et François Riopel). L'émission est diffusée en reprise à compter de 23 h, plutôt qu'à 22 h.

Autre modification: les heures des émissions en soirée sont les mêmes au Manitoba qu'au Québec. Les téléromans ou téléséries (*Urgence*, par exemple) sont donc diffusés à 20 h, tandis que *Virginie* est présenté à 19 h.

À 18 h 30, les émissions présentées sont: *Courant du Pacifique* le lundi, *L'Accent francophone* le mardi, *Simplement la vie* le mercredi, *Vidéo Clips* le jeudi et *Branché* le vendredi.

En semaine, le téléjournal est diffusé à 22 h, suivi du *Point* à 22 h 25. Les amateurs de sports peuvent écouter les *Nouvelles du sport* à 23 h 30.

Conférence à la bibliothèque de Saint-Boniface

Le testament en questions et réponses

Vous avez un testament mais vous vous questionnez sur les éléments qu'il comporte? Vous vous demandez ce qu'il advient quand une personne meurt sans testament?

L'avocat Pierre Deniset donnera justement une conférence sur ces questions, le 8 avril à 19 h, dans la salle Marie-Lynne-Bernard de la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Les différents types de testaments valides, les responsabilités de l'exécuteur testamentaire, la procuration et les directives en matière de soins de santé seront également des sujets abordés au cours de cette conférence.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance pour y assister et tous sont les bienvenus. L'événement est organisé en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Renseignements: 986-4270.



Le Cercle Molière

est à la recherche d'un(e)

administrateur(trice)

Description de tâches:

Sous la direction du Conseil d'administration et du Directeur artistique du Cercle Molière:

- prendre charge de la gestion du personnel et des budgets et de la mise en œuvre de la programmation de saison;
- représentera le CM auprès des agents subventionneurs, des organismes franco-manitobains et de la communauté artistique de Winnipeg;
- préparera les budgets de la saison;
- préparera les ordres du jour, les documents d'appui, les rapports financiers mensuels et les procès verbaux pour les réunions du Conseil d'administration.

Capacités:

- expérience en administration des arts et en comptabilité;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- esprit d'initiative, de créativité et de coopération.

Traitement:

- à négocier selon les capacités.

Date d'entrée en fonction:

- le 1er juin 1997.

Prière d'adresser un curriculum vitae ainsi que toute information pertinente **avant le 1er mai 1997** au:

Comité du personnel du Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste à temps plein de

CADRE ADMINISTRATIVE
ou CADRE ADMINISTRATIF

à compter du 1er août 1997
Salaire: 67 626 $

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre administrative ou cadre administratif dont les fonctions se situeront principalement dans les domaines des services en langue française et des services de bien-être. Les responsabilités particulières comprennent l'appui aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, aux associations divisionnaires d'enseignantes et d'enseignants, et aux comités provinciaux.

La personne aura aussi la responsabilité de contentieux d'emploi, de relations professionnelles, de griefs, d'avantages sociaux et d'autres dossiers qui lui seront confiés.

La capacité de communiquer oralement et par écrit, en anglais et en français, est exigée.

Il est entendu que la candidate ou le candidat retenu.e possédera un brevet d'enseignement en vigueur au Manitoba, un diplôme universitaire, au moins sept ans d'expérience dans l'enseignement, aura été impliqué.e dans les activités de l'organisation et aura de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles. Puisque le poste exige de fréquents déplacements à l'intérieur de la province, une voiture est de rigueur.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis par entente collective. De plus amples renseignements vis-à-vis les conditions d'emploi sont disponibles auprès du Secrétaire général de la MTS au (204) 888-7961, ou par télécopieur au (204) 831-0877.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae et les noms de deux personnes qui fourniront des références **avant le mardi 15 avril 1997 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Société aérienne en expansion possédant un réseau mondial étendu, Air Canada offre des possibilités de carrière dans un milieu rempli de défis, ainsi qu'une rémunération et une gamme d'avantages reflétant pleinement les compétences et l'expérience.

Air Canada recherche, pour sa direction Exploitation technique, des personnes très qualifiées qui fourniront, à divers endroits, un soutien professionnel à la clientèle.

Instructeur(trice) technique
Montréal et Toronto

Comme vous élaborerez et animerez la formation technique en avionique, et ce lors de n'importe quel quart de travail ou à n'importe quel endroit, vous devez posséder une attestation de T.E.A. du groupe M8 ou des groupes E21, E22 et E23 ainsi qu'une expérience liée aux aéronefs de transport. La préférence ira aux personnes ayant déjà travaillé sur l'un des types d'aéronef suivants : A320, DC-9, CL65, B747, A340 et B767. Vous devez avoir une expérience de trois à cinq années en formation technique jumelée à de solides compétences en micro-informatique. Une préférence sera aussi accordée aux titulaires d'un baccalauréat en pédagogie ou d'une attestation équivalente. **Réf. E008**

Technicien(ne) de soutien
Programme de maintenance • Montréal

Vous concevrez, préparerez et mettrez à jour des fiches de travaux de maintenance spécialisée qui contribueront à l'exécution efficace des opérations de maintenance sur les aéronefs d'Air Canada et des clients. Idéalement, vous possédez un diplôme d'une école technique en aéronautique ou l'équivalent, ainsi que de trois à cinq années d'expérience liées aux programmes de maintenance d'aéronef et à la rédaction technique. Il vous faut également savoir utiliser un ordinateur. **Réf. 010**

Coordonnateur(trice) du parc aérien
Montréal

En tant que principal(e) coordonnateur(trice) de toutes les activités de maintenance en escale, vous offrirez un soutien technique aux postes de maintenance en piste, aux équipages techniques et aux agents d'opérations. Vous devez posséder une attestation de T.E.A. avec annotation valide pour l'un des types d'aéronef suivants : Boeing, Airbus, Douglas, CL65. De plus, vous excellez dans vos communications et connaissez à fond les programmes et organismes de réglementation, les manuels de commande de maintenance ainsi que les règlements de Transports Canada et de la FAA. Vous serez appelé(e) à travailler à des heures irrégulières. **Réf. 011**

Les personnes intéressées et qualifiées sont priées d'expédier leur curriculum vitæ, en mentionnant le titre du poste et le numéro de référence correspondant, avant le 18 avril 1997, à :

Air Canada 022
C.P. 12000
Saint-Laurent (Québec) H4Y 1B6

Air Canada remercie toutes les personnes qui répondront à la présente annonce, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Prière de ne pas téléphoner.

Air Canada est liée par la Loi sur l'équité en matière d'emploi et la Loi sur les langues officielles du Canada.



AIR CANADA

Collège de Sherbrooke

Camps d'été pour jeunes au Québec

Vous aimeriez que vos adolescents se trempent le gros orteil dans un milieu où le français est la langue de la majorité, tout en pratiquant des sports et des activités diversifiées dans un décor enchanteur, et dans une famille d'accueil francophone?

C'est ce que propose le Programme d'accueil pour francophones hors Québec du Collège de Sherbrooke, situé dans l'Estrie au Québec.

Destinés aux jeunes de 12 à 17 ans, ces camps d'été sont d'une durée de huit ou de 15 jours. Les participants peuvent choisir entre des activités multiples, qui vont du canot-camping au cyclo-tourisme, en passant par l'exploration minière, les bandes dessinées, le théâtre, l'Internet, le cirque, le plongeon et d'autres activités nautiques.

Trois séjours d'une semaine et trois séjours de deux semaine sont offerts, au coût respectif de 340 $ et 560 $ (ces tarifs comprennent le transport, les taxes, les frais de participation, le gîte et le couvert). Chaque participant est jumelé avec un jeune Québécois de son âge dans une famille d'accueil.

On peut s'informer par téléphone au (819) 564-6361; par télécopieur au (819) 820-9688 ou par internet au: camp@collegesherbrooke.qc.ca.

S.L.



La Faculté d'éducation fête son 25e anniversaire

L'éclosion des écoles françaises

Quand Roger Legal revoit les 25 années de la Faculté de l'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, il se rappelle une époque bouillonnante en événements de toutes sortes, face à la reconnaissance du fait français au Maniotba. Et la création de l'Institut pédagogique en 1972 s'inscrivait dans ce mouvement, rappelle-t-il.

Des souvenirs de cette époque dorée, les professeurs et étudiants de la Faculté, anciens comme actuels, pourront en échanger le samedi 10 mai, lors d'une fête de retrouvailles organisée par le CUSB pour souligner le 25e anniversaire de la Faculté. (1)

La création en 1972 de l'Institut pédagogique, comme on appelait alors la Faculté, s'inscrivait «dans la foulée de la Loi sur les langues officielles, de la présence du *french power* à Ottawa et du gouvernement Schreyer à Winnipeg, avec Laurent Desjardins qui a quitté les libéraux pour se joindre aux néodémocrates et faire toutes ces belles choses pour les francophones.»

Le début des années 1970 est en effet marqué par la création du Centre culturel franco-manitobain et du Bureau de l'éducation française, et surtout par l'adoption de la loi 113 qui permet une éducation complète en français dans les écoles.

«On s'est rendu compte alors que les enseignants d'un certain âge possédaient encore un très bon français, même si toutes ces années, ils avaient dû enseigner surtout en anglais, raconte Roger Legal. Mais chez les plus jeunes, l'assimilation faisait ses ravages.»

Il fallait donc que les jeunes puissent obtenir en français leur formation en enseignement pour pouvoir perfectionner leurs compétences dans leur langue maternelle.

«En plus, s'ajoutait une autre dimension: la création d'une identité franco-manitobaine chez ces aspirants à l'enseignement.»

L'association des enseignants francophones de l'époque a fait pression auprès du gouvernement et obtenu la création de l'Institut pédagogique, dont le premier directeur a été Origène Fillion.

Déjà doyen de la Faculté des arts et des sciences, il a cumulé les deux fonctions jusqu'au moment de son départ en 1981, alors que Roger Legal est entré en fonction.

L'apparition de l'immersion

Ce qui caractérise ce quart de siècle, indique Roger Legal, «c'est qu'on a commencé à tâtons pour former les enseignants. Et bientôt un phénomène imprévu est apparu avec fracas: l'immersion».

Au cours des années, la Faculté a continué à préparer des enseignants pour les écoles françaises, mais la forte poussée de l'immersion a fait en sorte que «numériquement, c'est là que la demande a été la plus forte».

Près de 1 400 diplômés

De 30 diplômés en 1981, la faculté est passée à 90 en 1987-1988. En 25 ans, 1 366 enseignants ont reçu leur diplôme du CUSB. Et la Faculté prévoit remettre un diplôme à 56 autres finissants cette année.

Un ralentissement dans le secteur de l'immersion, lié aux compressions budgétaires qui se traduisent par des pertes de postes dans les écoles, ont depuis eu des conséquences dans le recrutement d'étudiants.

«Depuis deux, trois ans, on a moins d'étudiants, indique Roger Legal. Mais il va falloir que ça reprenne, parce que les enseignants des écoles françaises vieillissent et il faut préparer la relève.»

La Faculté de l'éducation, précise le doyen, reste à la page malgré ses 25 ans: «On a un site internet», rappelle-t-il. Consultez-le au: HTTP://www.rescol.ca/collections/cusb/

Sylviane LANTHIER

(1) Les retrouvailles seront animées par Irénée Fourré-Partout et Menonc'Oscar. Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements ou s'inscrire peuvent communiquer avec Rose-Marie Beaulieu au (204) 235-4409 ou avec René Dupuis au (204) 235-4407.



Archives La Liberté

La passion retrouvée

Doyen depuis 16 ans, Roger Legal se prépare à quitter son poste pour retourner en salle de classe. «J'ai donné des cours cette année, et moi qui n'avait jamais enseigné à des universitaires, j'ai découvert que j'aimais ça!», dit-il.

«Après 16 ans au même poste, on ne continue pas d'innover de façon incroyable, remarque-t-il. C'est sûr que j'ai développé des liens et que je suis attaché à la Faculté, mais d'un autre côté, je ne pars pas! Et si le prochain doyen est d'accord, je vais développer certains projets, comme la création d'un cours de perfectionnement professionnel pour les administrateurs d'école française.»

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Les diplômés de l'Université du Manitoba*** seront au Mârdi Jazz le 8 avril à 21 h 30. Au Foyer: ***Les Mouches noires*** le 4 avril et ***le Big Band du collège Louis-Riel*** les 10 et 11 avril à 21 h 15. Entrée gratuite (233-8972). ❖ Le Manitoba Theatre for Young People présente ***A Prelude to Spring*** le 11 avril à 20 h dans la salle Provencher de l'hôtel Fort Garry. Billets: 25 $ (947-0394). ❖ Célébrez le 25e anniversaire de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 13 avril à 16 h à dans la salle provencher de l'hôtel Fort Garry. Billets 25 $ (783-7377).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Hype!*** du 7 au 10 avril à 19 h 30 et 21 h 30 ainsi que ***Prisoner of the Mountains*** le 11 avril à 21 h 30 et du 12 au 17 avril à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776). ❖ Cinémental présente ***Microcosmos*** jusqu'au 6 avril à 19 h 30 et 21 h 30 et ***Bye Bye*** du 19 au 24 avril à 19 h 30 dans la salle de la Cinémathèque (100, rue Arthur).❖ Faites vite! La FPCP présente ***Les 101 Dalmatiens***, salle Martial-Caron du CUSB à 14 h le 5 avril. Admission: 2 $.

THÉÂTRE

❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***The Stupendous Adventures of Don Quixote*** d'André Lachance présenté par le Théâtre du Gros Mécano du 18 au 20 avril au Centre culturel chinois de Winnipeg (180, rue King). (947-0394).

ENFANTS

❖ ***L'heure du conte*** pour les trois à cinq ans à la Bibliothèque de Saint-Boniface (131, bl. Provencher) reprendra dès le 9 avril tous les mercredis soirs à 18 h 30 et les vendredis matins à 10 h 30. Inscriptions: 986-4332. Places limitées!

CONFÉRENCES

❖ ***Amnistie Internationale*** présente une conférence sur le thème de la torture le 9 avril à 19 h 30 à l'église Westminster United (745, avenue Westminster). C'est gratuit!

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Louis Brisebois

L'essence de la sculpture

À la frontière américaine, le douanier l'arrête et demande:

- Avez-vous quelque chose à déclarer?

Il répond:

- J'ai des sculptures dans le coffre de la voiture.

- Êtes-vous un artiste reconnu?, questionne le douanier.

- Il y en a qui me reconnaissent...

«J'ai grandi avec un couteau dans la main, indique le sculpteur Louis Brisebois. Sur la ferme à South Junction, on était pas mal pauvres. Tout ce que j'avais pour sculpter c'était une petite scie et le bois des côtés des boîtes de pommes. Plus tard, j'ai fait cinq, six métiers, de camionneur à plombier. Mais je n'avais jamais le temps de sculpter, juste du "gossage" autour du feu de camp quand on partait l'été faire du camping avec les enfants.»

À la retraite depuis 1985, Louis Brisebois peut enfin se consacrer pleinement à son passe-temps favori: la sculpture sur bois. Les boîtes ont été remplacées par des blocs de tilleul et l'artiste se prépare pour la Prairie Canadian Carving Competition qui se tient les 11, 12 et 13 avril au International Inn de Winnipeg.

«On attend du monde de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et aussi des États-Unis, indique-t-il. C'est une grosse affaire! Les canards sont jugés sur plusieurs aspects. Leurs couleurs, les poses, les proportions... Et pour les appelants, les juges veulent voir si le canard flotte bien, s'il peut se redresser et s'il a l'air assez réaliste pour attirer les canards.»



photo: Anie Cloutier

Louis Brisebois: «c'est sûr qu'avec un nom comme le mien je me le fais souvent dire que je suis dans le bon métier!»

Membre du club Les Gens de bois depuis bientôt 1987, Louis Brisebois a lentement perfectionné sa technique. En dix ans, il a donné vie à des douzaines de geais bleus, de bisons et de canards colverts ou malards. «Mon premier morceau, je le trouvais bien beau dans le temps. Mais maintenant, je le trouve assez primitif. Après dix ans, j'ai tellement de pièces dans la maison que je ne sais plus où les mettre. Je suis sur le bord de faire une vente de garage pour m'en débarrasser! Mais il a fallu que j'attende d'être à la retraite pour sculpter autant que ça. Au club, on en a bien quelques-uns qui ne sont pas à la retraite. On les reconnaît parce que ceux-là, ils traînent le même morceau tout l'hiver.»

Le joyau de la collection de Louis Brisebois est sans contredit son carrousel, complet avec musique et chevaux mobiles. «Ça m'a pris plus qu'une année à faire le carrousel. C'est qu'il faut être dans le "mood" pour faire de la sculpture. Si tu fais ça à contre-cœur, ça ne donne rien. T'es aussi bien d'arrêter», explique-t-il.

«J'ai commencé par faire un cheval. Puis là, je me suis demandé: "C'est bien beau, mais qu'est-ce que je vais faire avec ça?" Alors j'ai eu l'idée de faire un demi carrousel. Au cheval, j'ai ajouté un lion et un tigre. J'étais pas mal content du résultat et je me suis dis: "Si je peux en faire un qui ne tourne pas, je peux aussi bien en faire un qui tourne." Et c'est comme ça que je me suis lancé dedans.»

Exposé pendant l'été 1996 au Centre culturel franco-manitobain, le carrousel de Louis Brisebois a attiré l'œil de plusieurs. «Il y a beaucoup de monde qui aimerait bien l'acheter. Mais quand ils entendent le prix, ils changent d'idée. 12 000 $, ce n'est pas exagéré quand on pense qu'il n'y en a pas deux pareils!», précise-t-il.

Louis Brisebois ne travaille pas le bois dans le but de se faire un nom ou encore d'enregistrer un profit. «C'est une bonne façon de passer les longs mois d'hiver. J'ai bien quelques morceaux à la boutique du CCFM, mais ils ne se vendent pratiquement pas. C'est beaucoup trop cher!»

Quelques pièces signées Louis Brisebois ont tout de même trouvé preneur dans le Dakota, le Kentucky, à Calgary, Edmonton et même jusqu'à Vancouver. «Je connais des gens qui refusent de vendre leurs sculptures. Ils ne peuvent pas s'en défaire, alors ils les gardent chez eux jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place. Mais, je ne suis pas un grand sentimental, avoue l'artiste. Je ne m'en fais pas trop pour mes canards. Je sais bien que si quelqu'un est prêt à payer le gros prix pour une pièce, il va en prendre soin.»

Anie CLOUTIER

Décret N° 2

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du *Code de la route*, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, **le 30 mars 1997**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE
Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.
b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent :
i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;
ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
Pour tous les groupes d'essieux, la charge normale admissible est réduite de 65 % sur toutes les routes de classe A1 et B1.
La zone n° 1 inclue toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et au-delà pour traverser Manigotagan.
La zone n° 2 inclue toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début*		*Dates de fin*	
	Niveau 1	*Niveau 2*	*Niveau 2*	*Niveau 1*
Zone n° 1	*30 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone n° 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe A1** suivantes :

R.P.G.C. 3	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 3A	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 8	De l'entrée du parc provincial Hecla jusqu'à Gull Harbour.
R.P.G.C. 9	De la R.P.S. 229 jusqu'à la R.P.S. 231.
R.P.G.C. 12	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.G.C. 15	De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7.
	De Teulon jusqu'à Inwood.
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.G.C. 325.
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach.
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à R.P.G.C. 1.
	De Hamiota jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.G.C. 22	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 270.
R.P.G.C. 26	De la R.P.G.C. 1A à Portage-la-Prairie jusqu'à la R.P.G.C. 1.
R.P.G.C. 31	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 34	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1W jusqu'à la R.P.S. 545.
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83.
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 44	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C 1.
R.P.G.C. 45	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 50	D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 57	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59	De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 67	De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83	D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
	De l'intersection sud avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 403	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

BRETELLES :

Arnes	De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Broad Valley	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield	De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
Ch. Chesley	De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield).
Ch. Floadway Inlet	
	De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's.
Rue Gimli Park	
	D'un point situé 0,3 km à l'ouest de la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Hadashville	De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping.
Hnausa	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à Hnausa.
High Bluff	De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Lockport	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238.
Meleb	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à Meleb.
Boul. Memorial	
	Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst	De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Otterburne	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Otterburne.
Ponemah	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Richer	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
Riverside	De la R.P.S. 205 (Rosenort) jusqu'à Riverside.
Aérodrome de St. Andrews	
	De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230.
Sainte-Anne	De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne.
Sainte-Geneviève	
	De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève.
Saint-Laurent	
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
Av. Stevens	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport).
Av. Sperring	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill).
Vassar	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar.
Wampum	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum.

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes :

R.P.S. 200	De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
	De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201	D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 202	Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 204	De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205	De la R.P.S. 246 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
	De la R.P.G.C. 12 en direction ouest sur 8,9 km.
R.P.S. 206	De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.S. 207	De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
	De Lorette à Dufresne.
	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210	De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beauséjour.
R.P.S. 217	De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218.
R.P.S. 218	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Ridegeville.
R.P.S. 220	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
R.P.S. 221	De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 225	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 230	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 231	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 233	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 en direction ouest sur 10 km.
R.P.S. 236	D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67.
	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 238	De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à l'avenue Stevens.
R.P.S. 240	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
	De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305.
	De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 243	De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30.
R.P.S. 245	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
	De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest.
	De la R.P.S. 244 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 240.
R.P.S. 247	De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle.
R.P.S. 248	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 24 jusqu'à 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à R.P.G.C. 25.
R.P.S. 251	De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 254	De Oak Lake Beach jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1W.
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1W.
R.P.S. 257	De la frontière de la Saskatchewan à la R.P.S. 256.
R.P.S. 259	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 250.
R.P.S. 260	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261.
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 270	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 276	Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
	De Rock Ridge jusqu'à Skownan.
R.P.S. 278	De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 300	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301	De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302	D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
	De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501.
R.P.S. 304	D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
	Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305	De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 306	De la R.P.G.C. 14 à la R.P.S. 243.
R.P.S. 307	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308	De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose.
R.P.S. 309	De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell.
R.P.S. 311	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
	De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 321	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
R.P.S. 328	De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329	De la rue Briem à Riverton jusqu'à la R.P.S. 326.
R.P.S. 330	De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345	De Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 351	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 354	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'est.
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 250.
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362	D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud.
	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 15 km à l'est.
	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest.
R.P.S. 375	De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake.
R.P.S. 409	De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
R.P.S. 421	De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75.
R.P.S. 422	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205.
R.P.S. 424	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 428	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14.
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden.
R.P.S. 434	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à un point situé 1,4 km à l'ouest.
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield.
R.P.S. 459	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478	De la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Binscarth.
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486	De l'intersection au nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud.
R.P.S. 501	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Ross.
R.P.S. 508	De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 520	De la R.P.S. 313 en direction nord.
R.P.S. 524	De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 547	De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point 6 km au nord.
	R.P.S. 264 jusqu'à Rossman Lake.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de **classe A1 et B1** suivantes :

R.P.G.C. 3A	De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
	De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
	De la R.P.S. 233 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 31	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 45	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 50	D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Lake Manitoba Narrows.
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 200	D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 231	De Fraserwood jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 233	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17.
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 245	De l'intersection nord avec la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.S. 244.
	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 248	De la R.P.S. 227 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 25.
	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
R.P.S. 251	De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 18 à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 259	Dela R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 278	De la R.P.G.C. 50 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 307	De Rennie jusqu'à Otter Falls.
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 345	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 254.
	De la R.P.S. 252 jusqu'à Tilston.
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 250.
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362	D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 en direction ouest sur 24,5 km.
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432	De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield.
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478	De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
	De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :

Arnes	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à Arnes.
Broad Valley	
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield	De la R.P.G.C. 419 jusqu'à Chatfield.
High Bluff	De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Meleb	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à Meleb.
Boul. Memorial	
	Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst	De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Ponemah	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Oak Point	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Saint-Laurent	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.

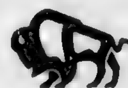
Dispositions restrictives : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers;
b) les autobus scolaires;
c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, ou retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformées.
ii) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
iii) le bétail expédié vers les marchés;
iv) l'eau potable;
v) le lait en vrac;
vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
vii) les comestibles;
viii) les produits pharmaceutiques;
ix) le carburant;
x) les engrais;
xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

PAR DÉCRET DE
J.B. TINKLER
SOUS-MINISTRE ADJOINT PAR INTÉRIM
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Le 14 mars 1997

Voirie et Transport Manitoba



Les Pastoureaux en tournée

Voix d'enfants

Bruno aime chanter Nicolas aussi, il en raffole. Les deux amis rêvent de faire carrière sur la scène eta chose n'est pas mal partie. Membres des Petits chanteurs de Waterloo, Bruno Van Nechel et Nicolas De Boeck se sont déjà produits en Allemagne, en Espagne, en France et bien sûr en Belgique. En compagnie de plus de 45 autres choristes, ils sont présentement en tournée au Manitoba. (1)

«Je voulais apprendre la musique et développer ma voix, indique Bruno, 13 ans. Je me suis donc joint à une chorale locale, mais il n'y avait là que des filles. Ça ne me plaisait pas trop. C'est alors qu'on m'a dit que tous les garçons allaient aux Pastoureaux et c'est comme ça que j'ai entendu parler de la chorale.»

Fondée en 1974 par Bernard Pagnier, la chorale des Pastoureaux s'est forgée, au fil des ans, une solide réputation. Les Petits Chanteurs de Waterloo ont donné à ce jour plus de 500 concerts. Ils ont entre autres représenté la Belgique au sixième Festival mondial pour chœurs de garçons à Poznan en Pologne. Ils se sont produits en Allemagne, en France, aux États-Unis, dans le Luxembourg, en Suisse, en Italie, en Pologne, au Japon, en Colombie, en Espagne, au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et maintenant au Manitoba.



photo: Anie Cloutier

Les Pastoureaux, dirigés par Bernard Pagnier, en tournée au Manitoba.

Ne devient pas Pastoureau qui veut, prévient Nicolas. Le jeune candidat de huit, neuf ou dix ans doit passer une courte audition, puis une période de 30 heures de répétitions, question de voir s'il a la vocation et, surtout, la voix. Lorsqu'ils ne sont pas en tournée, les choristes répètent une heure, deux fois par semaine par pupitres séparés. Leur répertoire comprend autant la musique sacrée des grands maîtres classiques tels que Mozart, Mendelssohn ou Haendel que la musique profane. Le chœur, qui compte environ 90 garçons âgés de huit à 14 ans et 25 adultes pour les voix d'hommes, se réunit une fois par quinzaine. Très en demande en Europe, le groupe a enregistré cinq disques vinyle et quatre disques compacts.

À l'occasion de leur premier spectacle en sol manitobain le 31 mars à l'église Saint-Charles de Winnipeg, les Pastoureaux ont ravi la salle avec une version peu connue de l'*Ave Maria* de Mozart, un extrait du *Messie* de Haendel, des airs traditionnels tchèques, russes et allemands. Ils ont également interprété plusieurs chansons populaires tels *Dans la troupe* de Passaquet et *Les comédiens* de Charles Aznavour. À la demande du directeur, Bernard Pagnier, le public a emboîté le pas avec *Bring Back my Dolly to Me*.

Mais les Pastoureaux, c'est plus qu'une chorale, c'est une famille où on rit beaucoup, explique Bruno. «On a des petits farceurs, comme par exemple le Pastoureau à qui le douanier a demandé s'il avait quelque chose à déclarer et qui a répondu: "Oh, non! Rien à part le bazooka et les grenades." Alors le douanier a dit: "Monsieur est un petit farceur." Et il a laissé passer toute la chorale mais a retenu le Pastoureau jusqu'à la dernière minute. Il avait tellement peur de rester derrière, qu'il était tout pâle et plein de sueurs!»

Et qui peut oublier le concert de Noël 1995 où un Pastoureau, un peu nerveux, s'est évanoui devant une salle comble? «Tout ce qu'on a entendu, c'est toc. On s'est arrêtés au beau milieu de notre chant et on s'est retournés pour voir que c'était Bruno qui s'était évanoui», se souvient Nicolas, le soliste alto qui soigne sa voix.

«Je suis toujours très nerveux lors des concerts, explique Bruno. Ça me fout les boules! J'ai perdu connaissance juste avant le dernier chant de la première partie. Ils m'ont réveillé pendant l'entracte et voulaient que je me repose. Mais je voulais tellement chanter que j'ai insisté pour revenir pour la deuxième partie. Lorsque je suis revenu sur scène, tout l'auditoire m'a applaudi. C'était vachement gênant. C'était comme s'ils me félicitaient de m'être évanoui!»

Anie CLOUTIER

(1) Les Pastoureaux chanteront à Saint-Jean-Baptiste le 4 avril, à la cathédrale de Saint-Boniface le 6, à Saint-Claude le 7 et à Sainte-Anne le 8 avril. Tous les concerts débutent à 19 h 30. Admission: 10 $, 8 $ et 5 $ (237-3063).

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 avril 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Le Monde ce matin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en...
- 11h30 Poivre et sel
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Le Temps d'une paix
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les Yeux du cœur
- 15h00 Les Chatouilles
- 15h01 Pacha et les chats
- 15h15 Iris le gentil professeur
- 15h30 Babar
- 16h00 La Bande à Frankie

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h45 Découverte
- 0h30 Fin des émissions

Mardi

- 16h27 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Courtemanche en tournée!
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Cinéma: **L'Amour en noir.** *Brit. 1991. Drame sentimental. Accusé de meurtre, un homme refuse de se défendre pour respecter un serment fait à sa femme.*
- 1h55 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Simplement la vie
- 19h00 Virginie
- 19h30 Moi et l'autre...
- 20h00 Sous un ciel variable
- 21h00 Les Bâtisseurs d'eau
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h45 Vues d'ici
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vidéo clips
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Urgence
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Cinéma: **Le Texas ou la vie.** *É.-U. 1981. Drame. Dans une petite ville du Texas, un couple ne partage pas les mêmes projets d'avenir.*
- 2h00 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Les Intrépides
- 17h00 Génies en herbe
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- ➤ 19h00 Les Grands films: **L'Été indien.** *É.-U. 1993. Comédie dramatique. Sept jeunes se retrouvent dans un camp de vacances où vingt ans auparavant ils avaient vécu un été merveilleux.*
- 21h00 Scoop
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point médias
- 23h00 La Météo
- 23h02 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Cinéma: **La Tentation de Vénus.** *É.-U.–G.-B. 1991. Drame de mœurs. Un chef d'orchestre hongrois est invité à Paris pour diriger une représentation de l'opéra Tannhäuser, de Wagner. Les répétitions se déroulent dans une atmosphère désordonnée, et sa vie d'homme marié et de père de famille se complique lorsqu'il tombe amoureux de sa diva.*
- 1h15 Fin des émissions

Samedi

- 6h35 Tiny Toons
- 7h00 Les Chatouilles du matin
- 7h02 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h31 La Bande à Ovide
- 7h50 Bravo la famille
- 8h15 Doug
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- ➤ 12h00 Cinéma: **Duma le guépard.** *É.-U. 1988. Film d'aventure. Ted et Susan Johnson, deux étudiants américains, rejoignent leurs parents au Kenya. Ils se lient d'amitié avec un jeune berger, Morogo. Le trio sauve un tout jeune guépard, qu'il baptise Duma, et l'élève comme un animal domestique. Des joueurs enlèvent l'animal pour l'entraîner à la course.*
- 14h00 L'Accent francophone
- 15h00 Le Rallye des Gazelles
- 15h30 On aura tout vu!
- 16h00 Perfecto
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le téléjournal
- 18h00 Jeux d'enfants
- 18h30 La soirée du Hockey Molson
- 21h00 LeTéléjournal
- 21h24 La Météo
- 21h25 Les Nouvelles du sport
- ➤ 21h45 Télé-sélection: **Il y a des jours... et des lunes.** *Fr. 1990. Drame sentimental. Aujourd'hui, c'est la pleine lune. Tout cela semble avoir une influence néfaste sur de nombreux couples qui, après avoir filé le parfait amour, finissent par s'entre-déchirer.*
- 23h45 Fin des émissions

Dimanche

- 6h35 Tiny Toons
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du Père Castor
- 7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La Bande à Dingo
- 8h20 Le Concours de banjo
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Les Grands Prix Player's de formule I
- 13h30 Le Roi des émeraudes
- 14h00 Point de presse
- 14h30 Scully rencontre
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Jacques Villeneuve, l'histoire d'un prénom
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: **Au retour des oies blanches**
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h25 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Ciné-club: **Les Amants du Capricorne.** *É.-U. 1949. Drame. En 1835, un aristocrate irlandais, de passage en Australie, est invité à souper chez un marchand local et est témoin de la déchéance d'une femme rongée par le remords.*
- 0h45 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Télé-achats
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les amuse-gueules

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Match de la vie
- 20h00 Ces enfants d'ailleurs
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Bungalow blues
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Télé-achats
- 23h54 Info National média
- 1h48 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Qui vive!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National Média
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Attention: Le meurtre peut nuire à votre santé.** *Am. 1991. Drame policier. L'animateur d'une émission de télévision portant sur la résolution de crimes se débarrasse à l'écran d'un homme qui exerçait sur lui du chantage.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Télé-achats
- 23h57 Info National média
- 1h52 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Mighty Max
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicité
- ➤ 11h00 Ciné week-end: **Balance maman hors du train.** *Am. 1987. Comédie policière. Un romancier spolié par sa femme et un apprenti écrivain étouffé par une mère infernale ont envie de voir disparaître la cause de leurs tourments.*
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Boulevard des rêves.** *Am. 1990. Mélodrame. Une étudiante en psychologie prodigue des soins à domicile à un enfant autistique dont le père fait partie de la mafia.*
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Crocodile Dundee.** *Am. 1986. Comédie. Une journaliste américaine entreprend de faire un reportage sur un aventurier qui a échappé à l'attaque d'un crocodile dans la brousse australienne.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Monolithe.** *Am. 1993. Film de science-fiction. Un détective et sa partenaire découvrent l'existence d'une entité extraterrestre capable de s'incarner dans le corps de ses victimes.*
- 22h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h27 Ciné-lune: **Cause perdue.** *Am. 1988. Drame judiciaire. Un avocat contestataire qui a accepté de défendre un Coréen accusé à tort de meurtre découvre d'étranges failles dans l'enquête policière.*
- 0h26 Télé-achats
- 0h52 Info National Média
- 2h47 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Beetle Juice
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicités
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Les années copain.** *Am. 1989. Comédie dramatique. En 1957, une étudiante en journalisme, fiancée au fils d'un riche planteur, dénonce les injustices dont souffrent les Noirs de l'Alabama.*
- ➤ 15h00 Ciné famille: **Cœur circuit I.** *Am. 1988. Film de science-fiction. Grâce à un robot de son invention, un fabricant de jouets va donner du fil à retordre à des cambrioleurs de banques.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Fou à lier
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Retour vers le futur.** *Am. 1985. Comédie fantaisiste. Grâce à une machine à voyager dans le temps, un adolescent se rend à l'époque où ses parents avaient son âge.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA sports
- 22h21 Complètement marteau
- 22h50 Finances
- 23h19 Télé-achats
- 22h44 Info National média
- 1h39 Fin des émissions

À la télévision de la SRC le dimanche 13 avril à 20 h:

Au retour des oies blanches

Drame de Marcel Dubé présenté en hommage au comédien Georges Groulx, décédé le 9 février dernier.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 13 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale de Montréal par le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Magellan (L) / Les Prix du Québec 1996 (Ma) / Espace francophone (Me) / Horizons francophones (J) / Plaisir de lire (V)
- 8h00 Mise au point (L) / Passe-moi les jumelles (Ma) / Sous la couverture (Me) / Polémiques (J) / Viva (V)
- 8h45 Hexagone (L) / Vivre avec (Ma) / 7 jours en Afrique (Me) / Télétourisme (J) / Génération sensations (V)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) / L'Hebdo (Ma) / Temps présent (Me) / La Tournée du Grand Duc (J) / Femmes (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (L) / Patrick Timsit au Palais des glaces (Ma) / Renseignements généraux (Me) / Ça se discute (J) / Faites vos gammes (V)
- 13h00 Claire Lamarche (V)
- 13h05 7 sur 7 (L)
- 13h15 Bonjour cinéma (Ma)
- 13h30 Panorama (Me)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 La Chance aux chansons
- 15h00 En toute liberté (L) / Sous la couverture (Ma) / Horizons francophones (Me) / Temps d'affaires (J) / Arobas (V)

Lundi

- 15h30 Les Prix du Québec 1995
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Renseigenements généraux
- 20h00 Check-up
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 23h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Reflets
- 1h15 Musique et compagnie
- 2h15 RFI

Mardi

- 15h45 7 jours en Afrique
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h30 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Mise au point
- 1h15 Sport Africa
- 2h00 Génération sensations
- 2h15 RFI

Mercredi

- 15h30 Y'a pas match
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 La Tournée du Grand Duc
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Panorama
- 2h15 RFI

Jeudi

- 15h30 Plaisir de lire
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Femmes
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Évasion
- 2h15 RFI

Vendredi

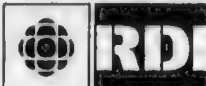
- 15h30 Découverte
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Montagne
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Bon week-end
- 23h15 Y'a pas match
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Renseignements généraux
- 1h45 Bouillon de culture
- 2h50 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Le Chemin des écoliers
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'amérique
- 6h45 Hexagone
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Évasion
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 Sport Africa
- 8h45 7 jours en Afrique
- 9h00 Reflets
- 10h00 Montagne
- 10h30 Faites vos gammes
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Génies en herbe
- 13h00 Magellan
- 13h30 Arobas
- 14h00 Journal télévisé TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide du samedi
- 17h00 Faut pas rêver
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Les Beaux Joueurs
- 20h30 La Vie d'artiste
- 21h00 Avoir 16 ans
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 *À communiquer*
- 22h30 Alice
- 23h00 Viva
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Taratata
- 1h15 Bon week-end
- 2h00 Bonjour cinéma
- 2h30 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Rêves en Afrique
- 6h00 Avoir 16 ans
- 6h30 Fleurs et jardins
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Outremers
- 7h55 TV5 minutes
- 8h00 L'École des fans
- 8h45 Grand tourisme
- 9h00 Thalassa
- 10h00 Musique et compagnie
- 11h00 Vins et fromages
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal télévisé de France 3
- 12h00 La Cour des comédiens
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Le Monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Déjà le retour
- 17h00 L'École des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal télévisé de France 2
- 18h30 Bons baisers d'Amérique
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 Miss Univers prend le pouvoir
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Faits divers
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Les Beaux joueurs
- 2h00 Déjà le retour
- 2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 L'édition internationale
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Raison passion
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Scully RDI
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Griffe
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Montréal en spectacle
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Au travail!
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Journal du siècle
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 La course destination monde
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Second regard
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Plein les bras
- 12h30 Impact
- 13h00 Courants du Pacifique
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Espace libre
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Plein les bras
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Bulletin de santé
- 3h30 Espace libre
- 4h00 Au travail!

Les North Stars d'Île-des-Chênes éliminés

Les Aces seront-ils des as?

Il y a sept ans qu'ils n'ont pas participé aux séries finale de la Ligue Hanover-Taché. Pas étonnant que les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes soient aujourd'hui gonflés à bloc! Et ils ont bien l'intention de remporter les séries éliminatoires pour la première fois depuis 1989.

«Nous avons une équipe bien équilibrée et nous avons de meilleures patineurs que Saint-Adolphe, lance le gardien de but des Aces, Yvan Saint-Vincent. Je m'attends à une série longue et très serrée.»

Yvan Saint-Vincent en est à sa cinquième campagne avec la formation de Saint-Anne-des-Chênes. Il croit que son équipe devra exceller en défensive si elle veut venir à bout des surprenants Hawks de Saint-Adolphe. «Si je donne moins que trois buts par match, nous avons de bonnes chances de mettre la main sur le trophée, note-il. La discipline est l'atout majeur pour pouvoir remporter la finale.»

En effet, les Aces ont vaincu difficilement les Hawks 3 à 2 le 30 mars et 6-1 le 1er avril pour prendre les devants 2-0 dans la série 4 de 7. La formation de Saint-Adolphe qui a défait les Royals de Saint-Jean-Baptiste et les champions en titre les North Stars d'Île-des-Chênes, est considérée comme l'équipe «cendrillon» de 1997.



Archives La Liberté

Il faut remonter jusqu'en 1989 pour voir les Aces avec le trophée du circuit La frenière.

Pour leur part, les Aces ont eu un parcours plus facile en éliminant les Paper Kings de Pine Falls et les Habs de La Broquerie. Selon le gérant des Aces, Jacques Saint-Vincent, les Hawks de Saint-Adolphe veulent faire oublier leurs mauvaises performances de la saison régulière. «Ils ont seulement gagné six parties cette saison, souligne-t-il. L'exemple de Saint-Adolphe nous prouve que le classement général n'a pas vraiment d'importance. Il s'agit de garder espoir et tout peut arriver.»

Au moment d'écrires ces lignes, les Aces et les Hawks devaient se disputer la victoire, le 3, le 4, le 6 (si nécessaire), le 8 (si nécessaire) et le 11 avril (si nécessaire).

Dans la ligue junior

Après avoir remporté les deux premières parties de la finale de la ligue Hanover-Taché junior face aux Mohawks de Mitchell, les Habs de La Broquerie ont reçu deux raclées de 11-7 et de 5-1. Selon le gérant des Habs, Jules Balcaen, l'équipe qui aura le plus grand désir de vaincre méritera de gagner la série. «Les Mohawks nous ont clairement démontré qu'ils voulaient nous battre.»

L'entraîneur-adjoint des Habs, Robert Gagnon, avoue que ses joueurs sont nerveux depuis la première victoire des Mohawks. «Nous jouons avec moins d'intensité que nos adversaires, mentionne-t-il. Nos joueurs ont pris les Mohawks à la légère.»

Robert Gagnon n'a pas lancé la serviette, mais il espère que ses joueurs joueront avec plus de caractère. «Je savais que la série allait être difficile, mais pas au point de se faire battre 5 à 1 et 11 à 7, déplore-t-il. Nous verrons si nos joueurs ont de la fierté!»

Le message de l'entraîneur Robert Gagnon a semblé passer auprès des joueurs. En effet, les Habs ont rebondi en défaisant les Mohawks de Mitchell 6-2 lors du match du 1er avril. La formation de Mitchell fera face à l'élimination lors de la prochaine rencontre prévue le 4 avril. Si une septième rencontre est nécessaire, elle sera présentée le samedi 5 avril à 20 h à l'aréna de La Broquerie.

Marc-Éric BOUCHARD

Soccer

Clinique pour entraîneur

Une clinique pour entraîneurs de soccer sera offerte en mai prochain.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au mardi 25 avril. Pour plus de renseignements, contactez l'Association de Soccer du Manitoba au 925-5752.

M.-É. B.

Elle s'envolera pour la Suède le 14 avril

Carrie-Lynn Burgoyne ne cesse d'impressionner

A peine deux semaines avant son premier voyage outre-mer, la nageuse Carrie-Lynn Burgoyne réalise que les journées passent vite. En effet, le 24 mars dernier, elle a appris qu'elle avait été acceptée dans l'équipe nationale junior de natation en compagnie d'une autre Manitobaine, Kelly Stefanyshyn.

La nageuse de 15 ans est consciente qu'elle sera très nerveuse lors de sa première compétition internationale à Gutenburg en Suède. «Il s'agit de bien canaliser mes énergies, mentionne Carrie-Lynn Burgoyne. Je veux continuer de progresser même si souvent les défis seront de taille.»

Carrie-Lynn Burgoyne, qui s'entraîne au Manta Swin Club de Winnipeg, est spécialisée dans le 400 m style libre. «Grâce aux entraîneurs de l'équipe nationale, je pourrai améliorer mes techniques dans les autres styles de nage, ajoute-elle. De plus, le nouveau Centre national de sport du Manitoba me permettra de pratiquer mon sport tout en restant proche de ma famille.»

Selon le porte-parole de Natation Manitoba, Myles Tycholis, Carrie-Lynne Burgoyne devait atteindre les standards olympiques pour pouvoir être membre de la formation nationale junior. «Son progrès rapide lui donne l'occasion de rivaliser contre les meilleures nageuses au monde, explique-t-il. En participant à des compétitions internationales, elle pourra se fixer de nouveaux objectifs.»

Par ailleurs, il espère que le Centre national de Sport du Manitoba incitera les jeunes athlètes de la province à consacrer plus d'efforts aux sports d'élite. «Les jeunes athlètes ont maintenant toutes les ressources possibles pour les encourager à exceller dans le sport de leurs choix», affirme Myles Tycholis.



Archives La Liberté

Carrie-Lynn Burgoyne, membre de l'équipe nationale junior de natation.

Marc-Éric BOUCHARD

La chronique de Jean Perron n'a pas pu être publiée cette semaine. Nous nous excusons auprès des lecteurs et des annonceurs.



Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant l'article publié dans cette page.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Dans quel pays Carrie-Lynn Burgoyne partiicipera-t-elle à sa première compétition internationale?

Réponse: ____________________

Nom: ______________ Prénom: ______________

Téléphone: ______________ Nº d'abonné: ______________

970404

Gagnant des billets du 4 avril 1997: François Vigneault de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 20 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Gens d'ici

La vraie retraite de Jean-Paul Guénette

Administrateur du Cercle Molière depuis 1988, Jean-Paul Guénette se prépare à prendre une retraite définitive à la fin de juin. «Je vais avoir 65 ans en novembre, explique-t-il. Mon épouse Lucille est déjà à la retraite. Alors c'est le bon moment pour passer à autre chose.»

Le couple Guénette entretient pour les prochains mois de multiples projets... de voyages! «On veut aller en croisière en Alaska en septembre. On a un chalet où l'hiver, on fait de la motoneige. On a aussi une roulotte. On va se promener au Canada et aux États-Unis.»



Jean-Paul Guénette.

Avant la Cercle Molière, Jean-Paul Guénette a œuvré 31 ans dans les écoles, à titre d'enseignant et de directeur. «Après tout ce temps, j'en avais assez, se souvient-il. Je voulais faire quelque chose de différent. J'ai pris ma retraite et tout de suite, j'ai vu l'offre d'emploi pour le poste d'administrateur. J'ai postulé. J'ai commencé ma première retraite à la fin de juin, et ma nouvelle carrière a débuté en août. Ç'a été court!» Mais cette fois-ci, croit-il, sera la bonne. En route pour les vacances!

Sylviane LANTHIER

SOCIÉTÉ

Quand bénévoles et scientifiques s'en mêlent

Conserver la faune, c'est chouette!

C'est la nuit sur la route 13 en direction de Marchand. Une auto circule lentement et s'arrête. Deux occupants en sortent et restent une minute immobiles, sans parler. Puis ils prennent des notes et font jouer une cassette. Pendant 20 secondes, l'appel d'un oiseau retentit dans les bois.

Les deux occupants tendent l'oreille, prennent des notes, font jouer un autre appel, écoutent encore, puis s'éloignent à bord de leur automobile, tandis que dans la nature tranquille, ce curieux manège ne laisse aucune trace.

Un demi-mille plus loin, le scénario se répète. Et il se répétera encore à tous les demi-milles. Non, ces personnes n'ont pas adhéré à une secte nouveau genre! Ce sont simplement des bénévoles qui, chaque printemps depuis 1991, participent au recensement annuel des hiboux qui vivent dans le sud de la province.

Hou! Hou! Où êtes-vous?

Cette année, ils seront près de 150 à circuler ainsi la nuit, sur les routes du Manitoba, entre le 28 mars et le 20 avril. L'an dernier, ils ont suivi 72 routes différentes. Et chaque année, le nombre de routes et de bénévoles augmente.

Pour l'instigateur de ce recensement, Jim Duncan, les données recueillies permettent d'améliorer les connaissances des scientifiques sur la vie des hiboux et elles donnent à long terme un bon aperçu de l'évolution des populations.

Entre le travail de la science...

Spécialiste des hiboux, Jim Duncan travaille au Centre de données sur la conservation du Manitoba, où on collecte des données sur les espèces rares de la province.



photo: Sylviane Lanthier

François Blouin et Jim Duncan travaillent au Centre de conservation des données du ministère des Ressources naturelles. En ouvrant les yeux, disent-ils, on peut trouver des hiboux en ville. Le plus vieux grand-duc répertorié au monde a d'ailleurs vécu à Winnipeg. On évalue qu'il avait 30 ans au moment de sa mort; il a été heurté par une voiture.

En bon scientifique, il sait où aller pour trouver des hiboux. Il sait comment les observer, les capturer pour les baguer, analyser les restes des hiboux tués sur la route qu'on lui apporte parfois.

Pourquoi alors dépenser tant d'énergie pour organiser, chaque année, une randonnée nocturne pour 150 bénévoles? Parce que, croit-il, plus les citoyens en sauront sur la vie sauvage, plus ils voudront travailler à sa conservation.

... et l'engagement de bénévoles

«D'ailleurs, c'est un bénévole qui le premier m'a amené à m'intéresser aux hiboux, explique-t-il. J'étais étudiant à l'université. Lui, c'était un professeur et il faisait du bénévolat pour une fondation de recherche. À sa demande, j'ai organisé une conférence et depuis, je n'ai pas cessé de travailler sur les hiboux. Ce recensement, c'est une façon de retourner l'ascenseur et de permettre à d'autres bénévoles de s'impliquer.»

«Les gens qui participent, remarque-t-il, partagent ce désir de préserver la nature. Ils apprécient l'idée d'avoir une activité organisée qui leur donne l'occasion de vivre une expérience en nature et d'en apprendre plus sur la vie sauvage. J'ai maintenant des voisins qui m'appellent pour me dire qu'ils ont vu ou entendu un grand-duc ou une chouette lapone.» Et une chose en amenant une autre, «ces gens-là participent aussi au recensement annuel des oiseaux et des grenouilles!» (1)

Jim Duncan possède une chouette lapone (emblème du Manitoba) qui vit en semi-captivité dans un poulailler sur sa ferme au nord de Winnipeg. La nuit, il peut l'entendre communiquer avec des hiboux en liberté.

Heurtée par une auto il y a quelques années, la chouette «ne pouvait plus voler. Alors j'ai demandé un permis pour la garder à des fins scientifiques.»

Trois semaines par an, il l'emporte en forêt où la chouette joue un rôle d'appelant. Les hiboux environnants réagissent à son cri, ce qui permet à Jim Duncan de les situer, de les observer et de les capturer pour les baguer. Baptisée Edward Scissorhands, la chouette lapone aide ainsi Jim Duncan à étudier les populations de hiboux au Manitoba.

Les hiboux ont toujours exercé une force d'attraction chez les humains, mentionne Jim Duncan. «Dans certaines cultures, les hiboux sont liés aux mythes de la vie après la vie; ils relèvent du mystère, de l'inconnu. Ailleurs, voir un hibou est synonyme de bonne chance. Avec leurs grands yeux, ils ont un visage presque humain, un regard très particulier. C'est peut-être la raison pour laquelle ils ont un effet si profond sur les gens.»

Sylviane LANTHIER

(1) Vous voudriez participer à ce recensement? Vouspouvez contacter Jim Duncan à l'adresse suivante: boîtepostale 253, Balmoral, Manitoba, R0C 0H0.

Des petits gestes qui comptent

Vous voulez faire votre part dans la préservation de la faune au Manitoba? Pourquoi ne pas profiter de la Semaine nationale de la conservation de la faune, qui a lieu du 6 au 12 avril, pour vous y mettre?

Agent d'information au Centre de conservation des données, François Blouin suggère «que le seul fait de chercher à mieux connaître la faune et la flore est un bon geste. Ça permet parfois de ne pas arracher une fleur qu'on trouve belle, parce qu'on sait qu'il y en a peu de cette espèce au Manitoba».

Le public, constate François Blouin, peut aider les scientifiques à mieux comprendre la faune et la flore. «Les gens peuvent faire des observations en nature, se joindre à un club ou à une organisation, aider à nettoyer les habitats, organiser des marches en nature, participer à des programmes d'interprétation...»

Bref, les possibilités sont infinies! Ce que chacun devrait faire pendant la Semaine de la conservation de la faune, pense Jim Duncan, «c'est simplement un petit quelque chose de plus que d'habitude». Pourquoi ne pas créer un petit habitat naturel dans un coin de votre parterre, en y plantant des essences de plantes locales? «Plantez des fleurs qui attirent des papillons. En créant un habitat pour quelques espèces, on en attire d'autres et ça a un effet d'entraînement.»

Par ailleurs, une vingtaine d'organismes participent à une exposition au centre commercial Polo Park, du 10 au 12 avril. On y trouvera un canard colvert géant à l'intérieur duquel est expliqué le fonctionnement d'un écosystème humide. Les enfants pourront également jouer au jeu interactif *En quête d'un nid*.

À 13 h, le 6 avril, les enfants sont aussi invités au centre Fort Whyte où ils pourront apprendre comment construire un bassin à grenouilles et une maison de crapauds. Enfin, pour apprendre comment fabriquer une maison d'oiseaux qui vous permettrait d'attirer votre espèce préférée, rendez-vous au centre d'interprétation du marais Oak Hammock les 12 et 13 avril.

Nécrologies



Léon Cenerini

Paisiblement dans son sommeil, le 15 mars 1997, est décédé Léon Cenerini, à l'âge de 85 ans. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Cécile, et ses six enfants: Norbert (Henriette) de Saint-Norbert, Paul (Yvonne) de Notre-Dame-de-Lourdes, Lucille (Tom) de Saint-Boniface, Michelle (Marcel) de La Salle, Lorette (Rob) de Saint-Vital et Rhéal (Carol) de Saint-Norbert ainsi que ses 17 petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil trois sœurs, Ida Pamula, Marie Comte et Adèle Lusignan, et deux frères, Jean-Baptiste et Alfred. Il a été précédé dans la tombe par ses chers parents, Vincent et Amabilla, et par huit frères et sœurs.

Léon a été fermier à Cardinal au Manitoba jusqu'à sa retraite en 1980, date à laquelle il est venu s'installer avec son épouse à Saint-Norbert. Il a été grand travailleur, fermier habile et honnête et surtout, père généreux et exemplaire.

La famille exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui ont prodigué de si bons soins à Léon pendant les quelques deux années qui ont précédé sa mort. À domicile, comme au Foyer Valade où il a été résidant quelque temps, il a rencontré de la part de certaines personnes une rare tendresse. Un merci spécial au personnel du troisième étage du Foyer Valade ainsi qu'au Docteur Duval.

Les funérailles, présidées par l'abbé Pierre Gagné, ont eu lieu le mercredi 19 mars, à 15 h, en l'église de Saint-Norbert. L'inhumation a suivi, immédiatement après la messe, au cimetière de la paroisse.

La famille tient à remercier l'abbé Pierre Gagné, la chorale de la paroisse, et les servants de messe, David Siddall (petit-fils) et Marc Foidart. Tous nos remerciements aussi aux auxiliaires de communion, Rénald Gariépy et Léon Kenny, aux lectrices, Lynne Cenerini (petite-fille de Léon) et Alice Kennedy, ainsi qu'à Marie-Blanche et Antoine Gaborieau pour les prières d'intercession. Merci aux porteurs: Richard, Alain et Normand Cenerini, Christian et Eric Gosselin (tous petits-fils du défunt) et Eric Turner, époux d'Yvette (petite-fille).

Nous tenons enfin à remercier le Salon mortuaire Desjardins à qui avait été confié la direction des funérailles et qui s'est acquitté de ses devoirs envers nous avec délicatesse et sollicitude.

Marguerite Sherwood (née Remillard)

Le vendredi 21 mars 1997, Marguerite Sherwood (née Remillard) fut très paisiblement rappelée à la Maison du Père, allant rejoindre ses parents, sa sœur Thérèse, ses frères Hercule, Léo, Gérard et Marcel.

Son souvenir tendre et aimant demeurera toujours, mais son départ marquera tristement ceux qu'elle laisse dans le deuil: son époux Frank, ses filles Yolande (Jacques Parent), Jacqueline (Lucien Mousseau), Rose-Marie (Michel Rochon), Yvette (Jean-Guy Fortin), Collette (Barry Lobel), ses fils Joseph (Béatrice), Maurice (Anne-Marie); ses sœurs Bernadette et Cécile; ses frères Joseph (Madeleine) et Paul (Francine); ses belles-sœurs Sarah et Mary; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et amis.

Née à Saint-Joseph (Manitoba), où ses grands-parents s'étaient établis en 1889 après avoir quitté la région de Boston, Marguerite était une étudiante douée, recrutée par les religieuses SNJM pour compléter ses études secondaires et ses études à l'École Normale. Elle devint enseignante dans plusieurs écoles de la région de la Rivière Rouge. Elle rencontra Frank qu'elle épousa en 1934 et ils s'établirent dans la région de Saint-Norbert. Éducatrice dans l'âme, l'esprit de famille et l'amour des siens ont toujours été ses priorités. Femme très croyante, elle s'est dévouée au service de sa paroisse et s'impliqua généreusement comme membre des Auxiliaires de Sainte-Anne, de la Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert ainsi que dans la Société historique locale.

La messe funéraire de la Résurrection a été célébrée en la Paroisse Sainte-Famille au 778, rue Archibald à Saint-Boniface le mardi 25 mars 1997 à 14 h, précédée d'une exposition à 13 h 30. Le curé, père Ronald Léger, CSV, présida au service à l'église. Selon les désirs de la défunte, il y aura un enterrement privé des cendres à une date ultérieure.

Bien fait, bon et fidèle serviteur, tu as montré ta fidélité... Viens, entre dans la joie de ton Père.

Nous voulons remercier sincèrement tout le personnel du Pavillon en gérontologie de l'Hôpital Saint-Boniface pour les soins et l'attention dévouée envers notre chère maman.

Antoine Sabourin

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès d'Antoine Sabourin, le samedi 29 mars 1997, à la suite d'une longue et courageuse lutte contre le cancer.

Antoine a été précédé de son épouse Yvette (Gariépy) le 1er janvier 1979; de ses parents Léonard et Eugénie (Baril); de ses frères et soeurs: Sr Yvonne, s.g.m., Sr Eloïse, S.N.J.M., Marie, Jean-Baptiste, Alexandre, Sr Catherine, s.g.m., André, Albert, Alice et Émile; de ses beaux-parents David et Georgeline Gariépy; et de ses belles-soeurs Louise Côté et Simone Désautels.

Il laisse dans le deuil sa soeur Jeanne Godard, résidente du Red River Lodge à Morris; sa belle-soeur Simone Sabourin de Saint-Jean-Baptiste; son beau-frère et sa belle-soeur Raymond et Irène Gariépy de Winnipeg, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Antoine, ou Tony comme on l'appelait, est né le 25 avril 1961. Il a bien aimé la vie d'agriculteur, et même après avoir construit une maison au village, il a continué à cultiver son jardin et son terrain, toujours impeccables, où on trouvait des arbres fruitiers, des fleurs et des arbustres en grand nombre. Il était aussi un lecteur avide de livres portant sur la politique et la nature. Il a aussi passé de nombreuses heures à créer des puzzles, à faire de la menuiserie et à cuisiner. Lorsque son épouse vivait, il aimait voyager.

Tony était fier de sa communauté. Sa fierté était évidente alors qu'il était conseiller pour la municipalité de Montcalm ou lorsqu'il travaillait à l'aréna et au curling. Il a aussi prêté ses sages services à plusieurs autres organismes. De plus, il s'engageait volontairement à maintenir l'avenue River et le parc derrière sa propriété en bon état et coupait l'herbe où cela était nécessaire.

L'incinération du corps a eu lieu avant la messe des funérailles, célébrée le mardi 1er avril 1997 à 14 h 30 à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, présidée par l'abbé Marcel Carrière.

Les personnes qui le désirent peuvent donner au service des soins palliatifs de l'hôpital général de Morris, C.P. 519, Morris (Manitoba) RoG 1K0.

La famille désire remercier le docteur Fraser, les infirmières et le personnel de l'hôpital général de Morris pour leurs soins attentifs.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire de Morris.

Georgette Magne (née Pachet)

À la suite d'une longue lutte contre le cancer, Georgette Magne, âgée de 81 ans, est décédée paisiblement à l'hôpital de Saint-Claude.

Georgette est née le 21 septembre 1915 à Haywood. Elle a grandi à Saint-Claude et y est restée toute sa vie. Elle a épousé Joseph Magne en 1940 et ensemble, ils ont exploité leur ranch de visons pendant de nombreuses années. En 1963, Georgette a obtenu l'emploi de secrétaire-trésorière du village de Saint-Claude, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa retraite en 1981. On respectait Georgette pour son intégrité et son professionnalisme, et on se souviendra aussi d'elle pour son dévouement à la production de la Gazette de Saint-Claude.

Georgette a toujours considéré les affaires publiques comme étant très importantes, surtout dans le domaine des sports et de la politique. Elle aimait bien cultiver son jardin et était particulièrement fière de ses roses. Notre mère possédait un grand talent pour le tricot et le crochet.

Maman, nous chérirons toujours les nappes et les gilets que tu nous as fabriqués.

Georgette a fait preuve de force et d'un grand sens de famille alors qu'elle s'est occupée de ses parents âgés, Arthur et Eugénie Pachet, et de son mari Joseph, décédé en 1967. Son indépendance et sa force de caractère nous ont guidés dans nos vies et sont devenus parties de nous.

Se souviendront affectueusement d'elle ses filles: Marita (Brian) Ewanika de La Salle et Jacqueline (Claude) Bru de Winnipeg; ses fils: Denis (Claudette) Magne de Thunder Bay, Henri (Suzanne) Magne de Winnipeg et Robert (Maureen) Magne de Montréal; et ses neuf petits-enfants: Guy et Michael Bru, Claudia, Greg et Stéphane Magne, Nicole et Cecily Magne, Julien et Olivier Magne.

Elle laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Jeanne Jobin, Eugénie Dondo, Marie Binne et Madeleine (Omer) Levasseur; et son frère Georges (Odette) Pachet. Outre son mari, elle a été précédé de son frère Charles en 1979.

Nous aimerions remercier les infirmières et le personnel de l'hôpital de Saint-Claude pour les soins attentifs qu'ils ont prodigués à Maman.

Georgette voulait que son décès soit, non pas un période de deuil, mais plutôt une occasion de se rappeler des souvenirs affectueux. C'est donc dans cet esprit que nous lui disons *Adieu*.

La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 26 mars à 14 h à l'église catholique de Saint-Claude, présidée par l'abbé Toupin. L'incinération du corps aura lieu à une date ultérieure.

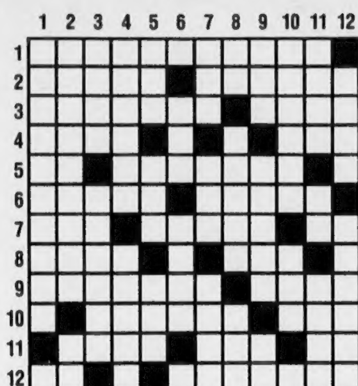
Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation, 100, rue Olivia, Winnipeg, R3E 9Z9.

«Dieu te garde près de Lui, Nous te gardons dans nos cœurs.»

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, 1-204-248-2201 ou 941-9951 (ligne de Winnipeg).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 68



HORIZONTALEMENT

1. Personnes qui haïssent le travail.
2. Reproduction. — Détériorations.
3. État de ce qui est rude. — Qu'on paie à l'église.
4. Fils de Jacob. — Eau-de-vie.
5. Équerre. — Affecté dans ses manières.
6. Vas à l'aventure. — Briller de sa propre lumière.
7. Roue à gorge de poulie. — D'un goût acide. — La sienne.
8. Couleur bleue extraite des feuilles de l'indigotier. — Reçu.
9. Ni commencement ni fin. — Fort construit sur l'île de Montréal en 1671.
10. Espace sablé (pl.). — Type représentatif des État.Unis.
11. Gros nuage. — Non vêtue. — Article.
12. Fl. d'Italie. — Qui n'aura point de fin.

VERTICALEMENT

1. Métier de pirate (pl.).
2. Divertirent. — Lac au Soudan.
3. Grand bassin naturel où les navires peuvent mouiller. — Train de bois sur une rivière.
4. Dépouille de son germe l'orge destinée à la fabrication de la bière. — Aller ça et là.
5. Poss. — Roi de Juda. — Venue au monde.
6. Saint en espagnol. — A moi.
7. Reçue. — Entouré d'eau. — Qui n'agit pas avec promptitude.
8. Usages. — Vingt-quatrième partie du jour. — Auteur des Mystères de Paris.
9. Point cardinal. — Qui aime à rire. — Inf.
10. Bâtir, construire. — Les tiens.
11. Demi. — En les. — Qui est du sexe masculin.
12. Genre de légumineuses césalpinées. — Qui appartient à l'animal.

RÉPONSES DU N° 67



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	N	T	E	N	C	E	■	A	P	I
2	■	S	O	U	R	I	R	E	S	■	E	L
3	B	■	E	T	O	L	E	S	■	E	R	E
4	A	S	■	U	S	■	A	T	E	L	E	■
5	S	A	C	■	I	N	T	I	M	E	■	P
6	E	U	■	S	O	I	E	■	U	V	E	E
7	■	V	A	I	N	C	U	S	■	A	N	T
8	P	E	N	E	■	E	R	I	E	■	T	■
9	E	T	A	G	E	S	■	R	I	V	E	R
10	R	E	N	E	R	■	C	E	D	E	R	A
11	T	U	A	S	■	M	E	N	E	U	R	S
12	E	R	S	■	D	E	S	E	R	T	E	■



L'ÉQUIPE VERTE EN MILIEU URBAIN PEUT TRAVAILLER POUR VOUS!

Cet été, le programme Équipe verte en milieu urbain fera de Winnipeg une ville encore plus verte en offrant une aide financière aux écoles, aux clubs communautaires, aux organismes de jeunesse, aux organismes communautaires et aux clubs philanthropiques locaux dans le but d'améliorer l'environnement urbain.

Les groupes de parrainage locaux peuvent recevoir une subvention afin d'embaucher jusqu'à cinq jeunes de Winnipeg pour des projets environnementaux comme le nettoyage des parcs et des berges, l'amélioration des endroits publics, le recyclage et l'éducation en matière de conservation.

Les jeunes qui veulent s'inscrire pour que leur candidature soit transmise à des groupes de parrainage approuvés peuvent le faire en se rendant au 209, avenue Notre Dame, bureau 204. Ils peuvent aussi poser leur candidature directement auprès de ces groupes.

Les projets peuvent commencer dès le 12 mai 1997.

Les groupes de parrainage peuvent présenter leur demande pour deux dates de lancement des projets :

- le 12 mai - les demandes doivent être reçues au plus tard le 30 avril;
- le 30 juin - les demandes doivent être reçues au plus tard le 6 juin.

Pour obtenir une demande ou plus de renseignements, adressez-vous au bureau du programme Équipe verte en milieu urbain, au 209 avenue Notre Dame, bureau 204, ou appelez le 945-0901.

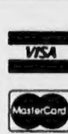
Affaires urbaines Manitoba **Éducation et Formation professionnelle Manitoba**



Regroupement des infirmières et infirmiers autorisés francophones du Manitoba

Colloque 97

Buffet/Conférence
le 23 avril 1997
Foyer du Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Cocktails: 17 h 30
Conférence: 18 h



Présentations

L'importance de l'humour et du rire pour une bonne santé
(Docteure Humour - Rolande Kirouac)

Le nursing dans le Nord
(Dan Charette, Churchill Health Centre

Les infirmières et les infirmiers auxiliaires sont les bienvenus!

Pour vous procurer des billets (20 $) ou pour de plus amples renseignements, contactez: Ginette Balcaen au 233–0193, Suzanne Ritchot au 422–8043, Rita Michaud au 233–0921, ou Ulysses Lahaie au 1–204–248–2601.

Date limite pour l'achat de billets: 16 avril 1997.

Recette — Crème à l'érable

1 boîte (385 mL) de lait évaporé léger
1 tasse (250 mL) d'eau
2/3 de tasse (150 mL) de sucre
1 1/2 c. à thé (7 mL) de vanille
4 œufs
6 c. à soupe (90 mL) de sirop d'érable

- Dans une casserole, mélanger le lait évaporé et l'eau; chauffer en remuant jusqu'à ce que le mélange commence à faire des bulles. Ajouter le sucre et la vanille en remuant.
- Dans un bol, battre les œufs. Ajouter graduellement le mélange de lait chaud en continuant de battre. Filtrer et répartir également dans six ramequins de 3/4 de tasse (175 mL). Mettre les ramequins dans un moule à gâteau de 13 x 9 po (3,5 L). Verser de l'eau chaude jusqu'à la mi-hauteur des ramequins. Faire cuire au four à 350°F (180°C) pendant 45 minutes ou jusqu'à ce qu'une lame de couteau insérée au centre en ressorte propre. Retirer les ramequins du moule. Laisser refroidir à température ambiante. Réfrigérer au moins une heure ou jusqu'à ce que la crème soit bien froide.
- Pour servir, décoller les rebords à l'aide d'un couteau, démouler en renversant sur des assiettes à dessert. Garnir chaque portion de 1 c. à soupe (15 mL) de sirop d'érable.

Variante: Crème renversée au café au lait: faire dissoudre 2 c. à soupe (25 mL) de café instantané dans du lait évaporé chaud. Utiliser 1 tasse (250 mL) de sucre.

Donne 6 portions.

Les Petites ANNONCES

VISA MasterCard

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

À TEMPS PLEIN OU PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $ par semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez du lundi au vendredi entre 8 h et 22 h heure centrale au 1–504–641–7778, poste 0696H10.
865-

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue. L.P.M.
880-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. V.Y.B.
882-

RECHERCHE

RECHERCHE PHOTOS D'ÉPOQUE: Maison Royal (147, boul. Provencher pour la rénover en respectant l'architecture de base. Marcel Champagne: 237–4679.
870-

RECHERCHE: Gardienne à temps plein à mon domicile pour deux jeunes enfants. 986–2409 durant la journée et 474–0784 en soirée.
874-

RECHERCHE: une co-locataire pour partager une maison de 3 chambres à coucher à Saint-Boniface. 170 $ par mois + services. Appelez au 231–4757 dès que possible.
881-

EMPLOI: Secrétaire adjoint.e administratif(ve) recherché par entrepreneur en culture/communications. 10 hrs/semaine au début, 8 à 12 $/heure. heures flexibles, augmentant avec le temps. Ambiance agréable – bureau à domicile. Cherche personne organisée et débrouillarde, portant attention aux détails, pouvant établir un système de classement, faire recherche prix, gérer calendrier de tâches, faire commissions, etc. Formation offerte. Ordinateur/Internet. Expédier c.v./lettre par télécopieur au 779–0254 (Winnipeg).
886-

À LA RECHERCHE d'une gardienne francophone pour prendre soin de nos 2 enfants (1 an et 2 1/2 ans) à plein temps dans notre maison à Fort Richmond. Début mi-août. Tél.: 261–3233 pour plus d'information.
887-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalo, 1 500 pi² (lot de 50' x 100'), 3 chambres + une, deux salles de bain, sous-sol fini, appareils fournis. Près d'école française, club communautaire, centre Saint-Vital. 95 000 $ négociable. 257–0806.
879-

À VENDRE: Sainte-Agathe, centre, bungalow de 985 pi², 3 chambres à coucher, chauffage à l'électricité, sous-sol fini, poêle à bois supplémentaire, buanderie, salle de récréation, deux autres chambres, autre salle de bain, garage double séparé. Nouvelle peinture, intérieure et extérieure. Téléphone: 261–8997.
883-

À VENDRE: Village de Sainte-Agathe, maison de 1 250 pi², 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol fini, grand lot, très bonne eau, garage double détaché. 882–2136.
885-

À LOUER

À LOUER: Disponible le 1er avril. À Saint-Boniface, appartement de deux chambres à coucher. Cinq minutes du centre-ville. Deux minutes de l'Hôpital Saint-Boniface, Collège Saint-Boniface, route d'autobus, etc. Inclus stationnement avec prise, buanderie, eau et chauffage. Loyer 501 $ par mois. Si interessé, veuillez contacter le 231–4852 ou 256–7412.
861-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er mai. 362 $ par mois, inclus tous les services, non-fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
862-

À LOUER: avec option d'achat à Winnipeg. 1 061 pieds carrés, trois chambres à coucher, cuisine, salle de bain et plancher de bois franc. Complètement décoré. Appelez au 233–3753.
873-

À LOUER: Appartement, 2 chambres à coucher, rue de la Morénie. Stationnements et tous les services inclus. 525 $ par mois. Libre le 15 avril ou 1er mai. Garage disponible si désiré. 237–9958.
877-

À LOUER: Haut d'un duplex. Une chambre à coucher. Près de l'hôpital Saint-Boniface, Centre Taché et à 5 minutes du centre-ville. 385 $/mois. Stationnement inclus. Appelez au 987–2160.
878-

À LOUER: Appartement à partager de 2 chambres à coucher. Avec étudiant ou travailleur. Au centre-ville. 300 $/mois tout inclus. Appelez 944–1547.
884-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES ···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Recyclez ce journal!



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

GRIMARD ELECTRIQUE
Installations résidentielles et commerciales
Réparations et rénovations
Appelez Louis au 885-7815
pour estimations gratuites.

Dominion Window & Door ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES
En vinyle, en bois ou en aluminium
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola**
co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main
Membre de: Better Business Bureau

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
R. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐	125 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐	250 $ ❐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____